

# BULLETIN MUNICIPAL

## LUBERSAC

MARS 2021



[WWW.VILLE-LUBERSAC.FR](http://WWW.VILLE-LUBERSAC.FR)

«Les glycines de la rue de l'Anguille»

Alice DUMONT, ancienne présidente de l'atelier de peinture

# SOMMAIRE

Service des impôts.....	2	Comice agricole .....	32
<b>NUMÉROS UTILES.....</b>	<b>3</b>	<b>VIE SOCIALE &amp; SOLIDAIRE .....</b>	<b>33</b>
<b>MOT DU MAIRE .....</b>	<b>4</b>	Don du sang / Secours Catholique / Croix-rouge .....	33
<b>VIE MUNICIPALE .....</b>	<b>6</b>	Restos du cœur / Corrèze habitat .....	34
Les élus .....	6	Habitat (OPAH) / Mission locale .....	35
Les commissions .....	7	ADAPAC / Amicale des pompiers.....	36
<b>NOUVEAUTÉS .....</b>	<b>21</b>	Solidarité ainés / Assistantes sociales.....	37
Petites mains / Vitrites de Noël / Boutique éphémère.....	21	AIIDAH / Téléthon .....	38
La fibre.....	22	EDF solidarité.....	39
Intramuros .....	23	<b>VIE CULTURELLE .....</b>	<b>40</b>
Conciliateur de justice / Info Droits .....	24	Médiathèque.....	40
<b>VIE LOCALE.....</b>	<b>25</b>	Centre culturel / Office de tourisme .....	41
Ecole .....	25	JMFrance / Théâtre de la halle .....	42
Collège.....	26	<b>VIE ASSOCIATIVE .....</b>	<b>43</b>
Foyer du Glandier.....	27	<b>ÉTAT CIVIL .....</b>	<b>64</b>
Maison de retraite / Lubersac Santé.....	28	<b>PERMANENCES .....</b>	<b>66</b>
Camping municipal de la Vézénie .....	29	<b>PHARMACIES DE GARDE.....</b>	<b>67</b>
Centre de loisirs.....	30		
Marché du vendredi / Foires / Comité des foires primées.....	31		



Suivez nous sur facebook  
<https://www.facebook.com/villedelubersac>

Titre de la publication : Bulletin Municipal Lubersac  
Nom et domicile de l'Éditeur : Mairie, LUBERSAC  
Crédits photos : Mairie & Associations  
Imprimeur : Les Imprimeurs Corrèziens - Brive  
Dépot légal : Mars 2021  
Site internet officiel : [www.ville-lubersac.fr](http://www.ville-lubersac.fr)

Photo de couverture : création de l'atelier de peinture de Lubersac  
4<sup>ème</sup> de couverture : Dessins des enfants du centre de loisirs de Lubersac

## LE SERVICE DES IMPÔTS AUX PARTICULIERS (SIP)

### ‘L’ACTIVITÉ DE RECOUVREMENT DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE LA TRÉSORERIE DE LUBERSAC TRANSFÉRÉE AU SIP DE BRIVE LA GAILLARDE.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Trésorerie de Lubersac n'est plus en charge du recouvrement des impôts des particuliers (Taxes foncières et d'habitation), ni de l'octroi de délais de paiement qui l'accompagne, ou encore de l'aide ponctuelle qui était apportée aux contribuables lors de la campagne de déclaration des revenus.

Le SIP de Brive devient l'interlocuteur fiscal unique des usagers des communes du périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour, ce dernier étant déjà compétent en matière d'assiette (calcul de l'impôt), et de toutes les questions s'y rapportant (exonérations, dégrèvements, remises gracieuses), ainsi que tous les sujets relatifs au prélèvement à la source. Depuis le début de l'année, la Trésorerie de Lubersac n'est donc plus une Trésorerie mixte mais spécialisée SPL (Service public local).

#### Le SIP de Brive est joignable :

- Par téléphone aux numéros suivants : 05.55.18.31.00 / 05.55.18.31.19
- Par mail [sip.brive-la-gaillarde@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.brive-la-gaillarde@dgfip.finances.gouv.fr)

- Par Internet sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique Contact ou depuis votre espace personnalisé

#### Le SIP est ouvert

- Les lundi, mardi et jeudi de 08h45 à 12h et de 13h15 à 16h00  
Les mercredi et vendredi matin de 8h45 à 12h00

L'équipe municipale en place, mise devant le fait accompli, déplore cette décision. Elle réfléchit à la possibilité de proposer à ses administrés un accueil fiscal de proximité qui serait assuré en lien étroit avec la Direction Générale des Services Publics.



# NUMÉROS UTILES

## URGENCES

SAMU 15  
POMPIERS 18  
GENDARMERIE 17

### MAIRIE

Accueil (3 rue du Général Souham) 05.55.73.50.14  
Email : secretariat@ville-lubersac.fr  
Site internet : www.ville-lubersac.fr

### Salles municipales

Gymnase (route de St Pardoux) 05.55.73.60.31  
Salle polyvalente (avenue du 8 Mai 45) 05.55.73.98.28

### ENSEIGNEMENT

École maternelle (rue de la Bousseleygie) 05.55.73.52.50  
École élémentaire (rue de la Bousseleygie) 05.55.73.50.40  
Collège (route de St Pardoux) 05.55.73.55.99  
Garderie (rue de la Faucherie) 05.55.73.90.82

### SERVICES PUBLICS

La Poste (place de l'Horloge) 05.55.73.51.00  
Le Trésor public (place de l'Horloge) 05.55.73.61.70  
Le service impôts particuliers à Brive : 05.55.18.31.00  
05.55.18.31.19  
EDF 08.10.33.30.19  
Réseau d'eau : SAUR 05.81.91.35.05  
Réseau d'assainissement 05.19.67.01.05

### AMBULANCIERS

Mme Sylvie BRUGÈRE (maison de santé) 05.55.73.55.43

### DENTISTES

Dr Jean-Pierre LARRIBE (maison de santé) 05.55.73.50.19  
Dr Marie-Laure LARRIBE (maison de santé) 05.55.73.50.19  
Dr Jean LARRIBE (maison de santé) 05.55.73.50.19  
Dr Cédric L'HERMITE (7 rue du Général Souham) 05.55.73.55.93

### ÉTIOPATHE

Mme Corine GRAVIER (872 route des Cavaliers) 06.68.16.71.75

### HYPNOTHÉRAPEUTE

M. Nicolas GIULIANI (maison de santé) 05.19.99.40.65

### INFIRMIERS

Mme Magali ALEXIS (maison de santé) 06.82.28.56.55  
M. Francis LEYGNAC (maison de santé) 06.07.43.23.14  
Mme Carole LOMBERTIE (maison de santé) 06.80.61.76.29  
05.55.73.50.72  
Mme Laurence LACHENAUD (maison de santé) 06.01.95.75.64  
Mme Corinne CHADOIN (maison de santé) 06.04.10.08.09  
Mme Carole MARCO (maison de santé) 06.21.58.47.18  
Mme Pascale MACHADO (maison de santé) 06.20.86.34.05  
Mme Marie POUYADE (maison de santé) 06.20.86.34.05  
M. Antonin SERMADIRAS (maison de santé) 06.20.86.34.05  
Mme Frédérique CHEVALIER (maison de santé) 06.83.30.15.88  
Mme Delphine FAURE (place de l'Horloge) 06.61.10.98.86  
Mme Marion NADIRAS (place de l'Horloge) 06.61.10.98.86  
M. Olivier PALLIER (place de l'Horloge) 06.61.10.98.86  
Mme Magali PAYEN (av. du 8 Mai 1945) 06.11.15.09.35

### KINÉSITHÉRAPEUTES

Accueil 05.19.99.40.63  
M. A. MESQUITA MORAIS DA CUNHA (maison de santé) 06.41.95.10.83  
M. F. AFONSO DOMINGUES (maison de santé) 07.83.66.92.45  
Mme J. SILVA DA COSTA (maison de santé) 06.30.11.26.18  
M. L. COUTO GONCALVES DA SILVA (maison de santé) 07.69.10.91.84

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Pierre BEYLIE (maison de santé) 05.55.73.50.35  
Dr Morgan COUTY (maison de santé) 05.55.73.50.35  
Dr Jean-Marc JACOB (maison de santé) 05.55.73.50.35  
Dr Pascale JACOB (maison de santé) 05.55.73.50.35

### OSTÉOPATHE

M. Nicolas GIULIANI (maison de santé) 05.19.99.40.65

### PÉDICURE, PODOLOGUE

Mme Véronique DUBUS (rue Saint Jean) 06.7.20.66.05

### PHARMACIES

M. Patrice MARCO (av. du Château) 05.55.73.55.45  
M. Jérôme SOULLIER (place de l'Horloge) 05.55.73.50.07

### PSYCHOLOGUE

Mme Marina KRETSH (maison de santé) 05.19.99.40.55

### VÉTÉRINAIRES

Dr Vincent PARPINEL (avenue de la Gare) 05.55.73.55.40  
Dr Virginie VERLINDE (avenue de la Gare) 05.55.73.55.40

### AUTRES SERVICES SUR LA COMMUNE

Centre de Loisirs (rue de la Faucherie) 05.55.73.90.82  
Camping municipal la Vézènie (route de St Pardoux) 05.55.98.35.96 / 06.85.86.15.71  
Centre Culturel « La Conserverie » (6 avenue du Château) 05.55.73.20.00 / 07.87.74.64.35  
Huissier de justice (avenue du Château)  
Maître Isabelle MAHIEUX 05.55.73.50.33  
Lubersac Santé (Instance de Coordination de l'Autonomie) (maison de santé) 05.55.98.71.25  
Maison de retraite (av. Charles de Gaulle) 05.55.98.70.45  
Médiathèque (rue du Général Souham) 05.55.73.91.96  
Office notarial SCP LOUSTAUD MONTMAUR 05.55.73.11.14  
05.55.73.43.88  
Office de tourisme Terre de Corrèze  
(Place du Château - Pompadour) 05.55.98.55.47  
Piscine (route de St Pardoux) 05.55.73.50.22  
Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour (32 place de l'Horloge) 05.19.67.01.05  
Service de Soins Infirmiers à Domicile (5 avenue du Saupiquet - Pompadour) 05.55.73.99.93



# LE MOT DU MAIRE

Chers Lubersacois,

Depuis un an, les circonstances, le climat, la crise sanitaire et les problèmes économiques ne nous ont pas souvent donné de raison de nous réjouir. Après les élections municipales historiques de mars 2020, où vous avez bien voulu nous accorder vos suffrages, ce dont je vous remercie du fond du cœur, nous avons dû subir deux mois de confinement ... Les écoles, les centres de loisirs, les lieux publics et les magasins non essentiels fermés, les services techniques au ralenti bien qu'à disposition permanente, l'enfermement et les attestations de déplacement nous ont fait vivre une période inhabituelle très difficile.

Durant ce laps de temps, les services administratifs de la commune ont assuré pleinement la continuité du service public avec une abnégation que nous tenons à souligner ... Jusqu'à la conclusion des élections municipales en juin 2020, la collaboration inédite avec l'équipe municipale sortante, bien que très cordiale, n'a pas permis une installation des plus classiques et une mise en route simple et, disons, normale ... cependant les anciens et les nouveaux ont parfaitement coopéré pour assurer les missions de service public : veiller aux plus fragiles par contact direct ou téléphonique, apporter soutien aux acteurs économiques, assurer une distribution de masques et de gel hydroalcoolique au personnel soignant ...

Ce n'est que le 26 mai 2020 que le nouveau conseil municipal est installé par Jean-Pierre Decaie, Maire sortant. Tous les conseillers se joignent à moi pour le remercier de son engagement sans faille pour Lubersac, son extrême courtoisie, son esprit consensuel, sa gestion rigoureuse des finances de la commune, mais surtout la vision qu'il a porté pour le développement de Lubersac pendant ses 25 ans de mandat. Le nouveau conseil municipal lui a témoigné sa reconnaissance le 22 juillet 2020 par la remise, dans le parc de la mairie, de la distinction de Maire Honoraire de Lubersac.

Après l'élection du Maire, le conseil a voté pour désigner les adjoints : Hélène Soullier, Michel Mazeaud, Agnès Bertrand-Lafeuille, Gérard Croiset et Pascale Audrier. Avec tous les membres de l'équipe municipale, ils seront, à mes côtés, pleinement impliqués dans la vie communale et je les remercie par avance de leur engagement et de leur disponibilité ... D'autant plus que le long chapelet des confinements, dé-confinements, recommandations, protocoles, fermetures administratives, réouvertures, re-protocoles et couvre feux ne nous ont pas rendu la vie facile, ni à vous tous dans le quotidien familial ou professionnel, ni à nous dans la gestion communale et la mise en route de tous les projets qui fourmillaient dans nos têtes et qu'à peu près tout contribuait à rendre compliqué ... Nous avons cependant, depuis le mois de juin, engagé le maximum de nos dossiers lors de nos conseils municipaux mensuels. Dans le même temps, les élus du conseil de la Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour, ont confié au Maire de Lubersac la première vice-présidence en charge de l'économie et ceux du Syndicat Mixte des Eaux de l'Auvézère, la présidence de leur comité syndical... démontrant par là leur confiance aux élus lubersacois ... nous prenons la mesure de telles responsabilités. À noter qu'au mois de novembre, Gérard Croiset a émis le désir de quitter son poste de conseiller et d'adjoint pour des raisons personnelles, c'est Jean-Marie Moulin qui l'a remplacé à son poste de 4<sup>ème</sup> adjoint. Nous respectons sa décision et le remercions sincèrement de ses bons conseils : nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

**Du côté des travaux municipaux**, nous avons assuré la continuité des choix portés par l'équipe sortante avec la fin de la rénovation et de la mise en accessibilité de la mairie (165 374€ HT) et le lancement de la consultation pour la construction d'un bâtiment sanitaire au camping de la Vézènie (114 120€ HT), aujourd'hui bien avancée.

De plus, nous avons décidé d'un programme de voirie ambitieux (près de 200 000€ HT) et nous avons assuré le remplacement de quelques équipements pour le service technique (une débroussailleuse 10 300€ HT, un camion benne 23 653€ HT). Nos terminons également l'adressage de la commune, perturbée par la crise sanitaire, avec la distribution des numéros et l'implantation des panneaux de dénomination des voies. Le piratage informatique dont a été victime la mairie, le 12 avril 2020, nous a incité à revoir et sécuriser davantage notre système informatique (16 096€ HT d'investissement dans un serveur et de nouveaux postes).

Comme annoncé dans notre profession de foi ; la priorité de notre mandat sera **la revitalisation du centre-bourg**. L'obtention du label national « Petite ville de demain » nous permettra la mobilisation d'une ingénierie et de fonds spécifiques qui sont les leviers indispensables aux investissements.

Dès cet hiver, nous avons eu à cœur, malgré le contexte, d'animer le bourg en décorant les vitrines (grâce aux petites mains de Claudia et Vicky RIJNTJES), en ouvrant une boutique éphémère au sein de la Maison Renaissance et en maintenant le marché de Noël. En fin d'année, le conseil municipal a décidé **l'acquisition de la maison dite « Ducloux »** au cœur de la place de l'Horloge, inhabitée depuis de nombreuses années. Sa réhabilitation permettra l'implantation de nouvelles activités (une étude d'opportunité en ce sens est en cours) et la création de logements (en concertation avec le club d'entreprise du territoire). Parallèlement, l'ouverture d'une liaison verte avec le champ de Foire permettra d'oxygéner le bourg et d'ouvrir des perspectives. D'autres acquisitions seront décidées prochainement ...

Nous avons aussi lancé ce qui sera le chantier de la mandature : la mise en place **d'un Plan Local d'Urbanisme** pour définir l'occupation des sols, repenser les mobilités, les fonctions urbaines et rurales et ce, dans un objectif de développement durable.

Nous poursuivrons également nos efforts pour **notre école**, si importante pour notre village et son avenir. Des dossiers sont en cours pour rechercher des financements pour la création d'un préau et l'aménagement paysager des deux cours de récréation.

Nous avons également une pensée particulière pour nos aînés si éprouvés par la crise. Nous n'avons pas eu le plaisir de les réunir pour le traditionnel repas organisé par le CCAS mais nous avons décidé de leur offrir **des bons d'achat solidaires** à dépenser chez les artisans et les commerçants locaux.

Enfin, nous voulons rassurer toutes les associations, très nombreuses à Lubersac, qui ont connu une année compliquée, de notre pleine collaboration dans leur fonctionnement et d'un soutien efficient dans leurs finances.

Pour terminer ce propos, nous tenons à vous certifier que, malgré les temps difficiles que nous connaissons et qui semblent devoir durer encore pour une période indéterminée, le conseil municipal et moi-même sommes à votre disposition, tous les jours, dans les locaux de la mairie, avec l'aide du personnel administratif et technique, pour que ceux-ci se passent dans les meilleures conditions possibles ... Et que cette année qui commence vous soit plus agréable que la précédente... Nous comptons sur votre capacité à positiver, sur votre solidarité et la constance de votre résilience face à l'adversité ...

*Philippe GONZALEZ*



# VIE MUNICIPALE

## LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

### LES ADJOINTS



**Hélène SOULLIER**  
1<sup>ère</sup> adjointe

*Commission d'action sociale, des affaires scolaires, de l'enfance, de la jeunesse et de la santé*



**Michel MAZEAUD**  
2<sup>ème</sup> adjoint

*Commission des affaires générales, des ressources humaines et des finances*



**Agnès BERTRAND LAFEUILLE**  
3<sup>ème</sup> adjointe

*Commission du développement économique et politique territoriale*



**Jean-Marie MOULIN**  
4<sup>ème</sup> adjoint

*Commission de l'urbanisme, de l'environnement, de l'habitat, du développement durable et du cadre de vie*



**Pascale AUDRIERIE**  
5<sup>ème</sup> adjointe

*Commission de la communication, des sports et des associations*

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Philippe ANTIN**  
Conseiller



**Sylvie BEYLIE**  
Conseillère



**Annie BORIE-POUGET**  
Conseillère



**Jean-Louis COLOMBEAU**  
Conseiller



**Gaëlle DEMARTY**  
Conseillère



**Chantal FIOR**  
Conseillère



**Claude LACHENAUD**  
Conseiller



**Marine LASCAUX**  
Conseillère



**Hélène LÉRY**  
Conseillère



**Chantal PERRIER PEYRAT**  
Conseillère



**Laurent ROUGERIE**  
Conseiller



**Vincent SAGEAUD**  
Conseiller



**Christian SOL**  
Conseiller



= Membre du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

# COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES FINANCES

Les membres de cette commission sont :

Président : Philippe GONZALEZ

Vice-Président : Michel MAZEAUD

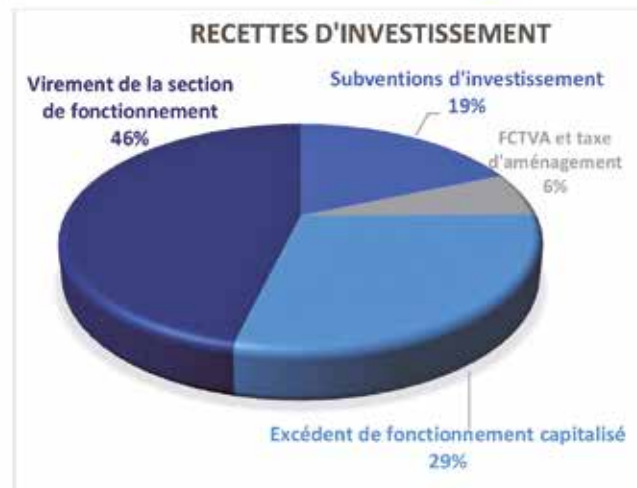
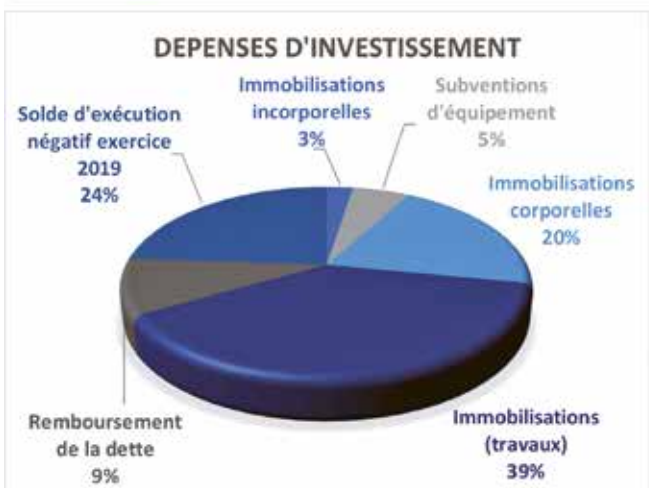
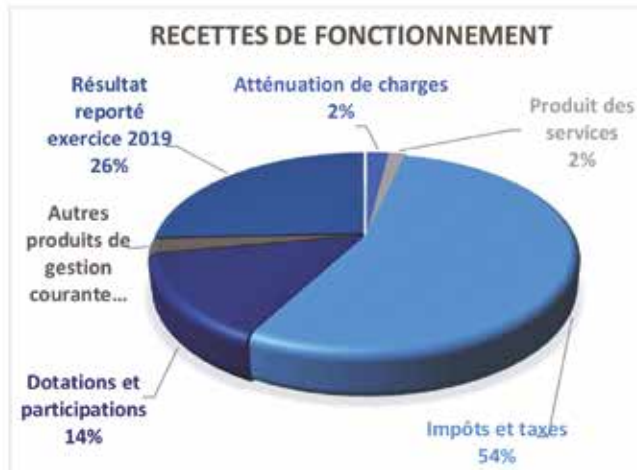
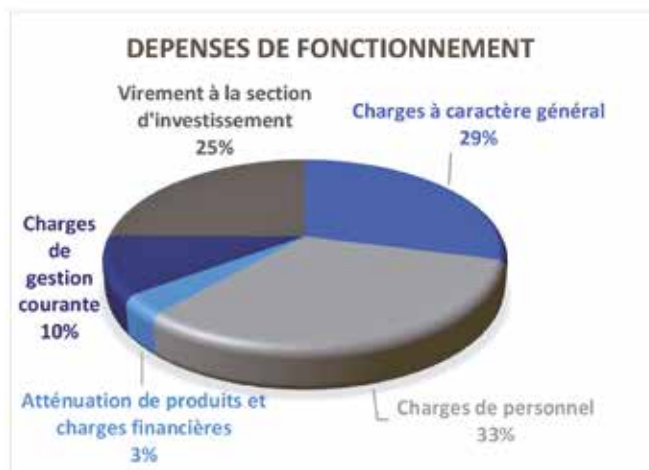
Membres : Philippe ANTIN,  
Pascale AUDRERIE  
Agnès BERTRAND-LAFEUILLE  
Claude LACHENAUD  
Marine LASCAUX  
Laurent ROUGERIE  
Vincent SAGEAUD  
Christian SOL  
Hélène SOULLIER



## BUDGET 2020

En raison de la crise sanitaire, le budget primitif 2020 de la commune (budget principal et ses budgets annexes « camping », « lotissement » et « CCAS »), habituellement votés en mars, ont été approuvés le 29 juin 2020 par les nouveaux élus municipaux.

Le budget principal s'élève à **3 003 137,53 €** en fonctionnement et **1 611 141,92 €** en investissement selon la répartition ci-dessous.



La situation financière de la commune de Lubersac est **très satisfaisante**. Malgré la baisse continue des dotations de l'Etat depuis 7 ans (près de 340 000 € en moins), la **parfaite maîtrise des dépenses de fonctionnement**, dans le même temps, doublée d'un désendettement progressif a permis à la commune de dégager, fin 2019, un **autofinancement net de 498 000 €**. Ces très bons résultats ont, par ailleurs, été obtenus **sans pression** fiscale ; en

effet, la part communale des trois impôts « ménage » est restée stable. Les taux d'imposition sont, aujourd'hui, de 9,38 % pour la taxe d'habitation (taux gelé suite à la réforme gouvernementale), de 16,90 % pour la taxe foncière sur le bâti et de 61,21 % pour la taxe foncière sur le non-bâti.

Cette situation très saine permet à la nouvelle équipe municipale d'envisager de nouvelles réalisations avec sérénité.

# COMMISSION DE LA VILLE, DES TRAVAUX, DE LA VOIRIE ET DE LA SÉCURITÉ

Les membres de cette commission sont :

Président : Philippe GONZALEZ

Vice-présidente : Claude LACHENAUD

Membres : Philippe ANTIN

Sylvie BEYLIE

Annie BORIE-POUGET

Jean-Louis COLOMBEAU

Gaëlle DEMARTY,

Michel MAZEAUD

Jean-Marie MOULIN

Laurent ROUGERIE

Christian SOL

Hélène SOULLIER



## D'IMPORTANTES TRAVAUX SUR LA VOIRIE COMMUNALE

Sur l'année 2020, l'équipe municipale a décidé de consacrer une enveloppe budgétaire conséquente à la réfection de sa voirie communale.

Ainsi, ce sont près de **200 000 € HT** qui ont été investis pour la réalisation des projets suivants :

- Aménagement de l'accès au SAT de l'EPDA du Glandier,
- Aménagement de la route de Pompadour,
- Démolition de la bascule et du quai au Champ de Foire,
- Réfection de la voirie du Lotissement Sicame,
- Affaissement d'aqueduc à la Gervaise,
- Réfection des voies de Chantemerle, de La Grande Feuillade et de la Rochette,
- Aménagement pour l'installation d'une borne électrique (en face du Centre culturel),
- Raccordement des eaux usées et des eaux pluviales de la mairie,
- Travaux urgents au niveau du quartier Renard et de l'impasse de la Tréflière.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise LASCAUX TP et ils bénéficient du soutien financier du Conseil départemental qui accorde une dotation annuelle de 55 976 €.



Aménagement d'une borne électrique (avenue du Château)



La Feuillade



Démolition de la bascule et du quai (Champ de Foire)



## Rénovation et mise en accessibilité de la mairie

### AVANT



Retardés par la crise sanitaire liée à la pandémie de la covid-19, les travaux de rénovation de la mairie, initiés par l'ancienne municipalité à l'automne 2019, se sont achevés en décembre 2020.

Ces travaux présentaient plusieurs objectifs :

- Rénover, esthétiquement et fonctionnellement, les espaces réservés à l'accueil du public et au secrétariat,
- Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) les services de la mairie,
- Améliorer la qualité phonique des salles de réunion,
- Aménager un espace pour la pause méridienne du personnel,
- Optimiser l'archivage par la création d'espaces de rangements dédiés.

Le coût total de ces travaux s'est élevé à **168 209 € HT** subventionnés à 55 % par l'Etat (DETR : 62 243,44 €) et par le Conseil départemental de la Corrèze (30 000 €). Ont réalisés ces travaux les entreprises LESPINAS (Montgibaud - Maçonnerie démolition), LACHEZE (Saint-Aulaire - Menuiseries), SARL PERREIRA (Tulle - Plâtrerie, peinture), MASDUPUY (Lubersac - Sols souples), BERGEVAL (Objat - Electricité), LEMAIRE (Brive - Plomberie) et LD BUREAUTIQUE (Brive - Mobiliers). Enfin, est venu parfaire cet aménagement la mise en place d'un nouveau système informatique avec de nouveaux équipements, un serveur sécurisé et des sauvegardes régulières des données. Cette prestation a été confiée à AMEDIA Solutions (BRIVE) spécialisée dans les collectivités locales (16 096 € HT).

### PENDANT



APRÈS



## HISTOIRE DE LA MAIRIE

### LA MAIRIE DE LUBERSAC

En 1858, Félix Bon, maire de Lubersac et notaire aux 4 et 6 rue de Peyrat (aujourd'hui Rue Souham), achète face à son étude, une superbe résidence avec parc et jardin. Elle avait appartenu autrefois, aux seigneurs Durand de la Faucherie, puis au général Souham. Aussitôt, Félix décide de raser cette maison, la plus belle et la plus riche d'histoire du bourg de Lubersac, pour reconstruire un nouvel édifice. En 1862, il s'installe dans cette nouvelle demeure et meurt en 1906. Devenue en dernier lieu, la propriété de deux sœurs : Mme de Lespaté et Mme Dupeyron. Elle est rachetée après leurs décès en 1950, par la commune. Depuis, cette maison est le siège de la mairie de Lubersac. Auparavant, celle-ci se situait dans la Maison Renaissance. M. Marcel Chastanet fut le premier maire de Lubersac à exercer son mandat dans cette nouvelle mairie rue Souham aujourd'hui.



# COMMISSION DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'HABITAT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DU CADRE DE VIE

## Les membres de cette commission sont :

Président : Philippe GONZALEZ

Vice-président : Jean-Marie MOULIN

Membres : Philippe ANTIN

Pascale AUDRERIE

Agnès BERTRAND-LAFEUILLE

Annie BORIE-POUGET

Jean-Louis COLOMBEAU

Chantale FIOR

Gaelle DEMARTY

Claude LACHENAUD

Hélène LERY

Chantal PERRIER-PEYRAT

Laurent ROUGERIE

Vincent SAGEAUD

Christian SOL, référent Plan Local d'Urbanisme

Hélène SOULLIER.



La forte dévitalisation du centre-bourg de Lubersac incite la nouvelle équipe municipale à repenser les mobilités, les espaces publics et le devenir de certains bâtiments vacants de la place de l'Horloge.

C'est dans ce contexte et dans la dynamique de l'obtention récente du label national « **Petites villes de demain** » que la commune de Lubersac a décidé de s'engager dans une large réflexion visant à accroître son attractivité résidentielle et économique tout en valorisant le cadre de vie quotidien des habitants.

C'est pourquoi, très rapidement, les élus membres de la commission ont amorcé plusieurs chantiers structurants, parmi lesquels :

### • L'acquisition de la Maison « Ducloux » sur la place municipale

Inhabitée depuis plus de dix ans, cette acquisition publique permettra l'installation d'activités commerciales ou artisanales au rez-de-chaussée et la rénovation de logements aux deux étages. Elle ouvre également l'opportunité de réaliser une liaison piétonne verte entre le Champ de Foire et la Place de l'Horloge. Il sera ainsi possible d'offrir aux lubersacois un nouvel espace public paysager en plein centre-bourg.

Cette acquisition, **première étape majeure de la revitalisation du centre-bourg**, a été décidée dans la séance du conseil municipal du 21 décembre 2020. Le prix d'achat est de 200 000 € conforme à l'avis des Domaines. La signature effective est intervenue le 16 février 2021.

### • La sollicitation du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de la Corrèze.

Afin d'obtenir des conseils pour la mise en valeur et la redynamisation du bourg, deux rencontres ont été organisées avec Madame Sandra NICOLLE, paysagiste urbaniste.

Une note d'enjeux très pertinente a été remise à la commune, le 25 novembre 2020, lui permettant d'accompagner sa réflexion.

### • le lancement d'un Plan Local d'Urbanisme

En vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale et l'environnement, il importe que la commune réfléchisse à ses orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable. En effet, il apparaît nécessaire de définir clairement l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune. Deux réunions avec les services de la Direction Départementale Territoriale (DDT) de la Corrèze ont permis d'appréhender les enjeux liés à la mise en place d'un Plan d'Urbanisme Local (PLU) et d'en connaître les modalités et les délais. Le conseil municipal dans sa séance du 1<sup>er</sup> février 2021 a décidé de la prescription d'un Plan Local d'Urbanisme.

### ALIENATION CHEMINS RURAUX

Au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2021, la commune de LUBERSAC va procéder à une campagne d'aliénation de chemins publics ruraux. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à transmettre à la mairie votre demande écrite avec les références cadastrales concernées par la demande.



«Maison Ducloux» Place de l'Horloge

- Une association étroite au **projet de déviation porté par le Conseil départemental de la Corrèze**.

Une déviation de la RD 902 au droit du bourg de Lubersac est à l'étude. Conscient des enjeux de cette déviation à savoir la réduction du trafic de transit dans l'agglomération et le centre-bourg et une amélioration générale des conditions de circulation, le conseil municipal a donné dans sa séance du 7 septembre 2020, à l'unanimité, un avis favorable au choix de la variante 2.

Ce tracé a été approuvé par le Conseil départemental. Il deviendra une réalité au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023



1 : Entrepise Valade  
2 : Plan d'eau  
3 : Cimetière

# COMMISSION D'ACTION SOCIALE, DES AFFAIRES SCOLAIRES, DE L'ENFANCE ET DE LA SANTÉ

Les membres de cette commission sont :

Président : Philippe GONZALEZ

Vice-présidente en charge des Affaires Scolaires : Hélène SOULLIER

Vice-présidente en charge des Actions sociales : Pascale AUDRERIE

Membres : Agnès BERTRAND-LAFEUILLE

Sylvie BEYLIE

Marine LASCAUX

Hélène LERY

Jean-Marie MOULIN

Chantal PERRIER-PEYRAT

Laurent ROUGERIE

Vincent SAGEAUD.



## 1- ACTION SOCIALE



Cette commission anime le Centre Communal d'Action Sociale qui a pour rôle notamment :

- De lutter contre l'exclusion,
- D'accompagner les personnes âgées ou vulnérables,
- De soutenir les personnes souffrant de handicap,
- De favoriser l'accès à l'habitat social,
- D'orienter les jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle.

Elle travaille en **relation étroite** avec les institutions publiques et privées, l'instance de coordination de l'autonomie et les associations caritatives présentes sur la commune (Secours Catholique, Croix Rouge, Restos du cœur...) qui font un travail remarquable trop souvent méconnu.

**La crise sanitaire a favorisé la proximité et la mise en réseau :**

### 1- LA PROXIMITE

Dès le début du premier confinement, une attention particulière a été portée aux personnes âgées ou vulnérables de la commune qui ont pu bénéficier de contacts téléphoniques avec les élus référents afin d'éviter l'isolement. De même, une surveillance accrue a été exercée vis-à-vis des situations potentielles d'urgences alimentaires et de violences conjugales ou familiales. Un service de livraison de courses a été mis en place grâce au soutien des commerçants locaux et la solidarité entre voisins, proches et amis.

## 2- LA MISE EN RESEAU

Durant cette période, la commission a pu nouer des relations étroites notamment avec les assistantes sociales du département, Lubersac Santé, les personnels de santé, Corrèze Habitat, EDF solidarité, le service des tutelles de l'UDAF, la mission locale, la gendarmerie de Lubersac, le Trésor Public... Ce travail collaboratif permet une meilleure coordination entre les différents acteurs. Il facilite l'anticipation pour certaines situations difficiles et la résolution plus rapide pour d'autres.

*Pour exemples :*

- Les impayés de cantine ou de locations de salles ou logements qui représentent une dette importante vis-à-vis de la commune, sont désormais traités conjointement avec le trésorier payeur, M. Monteil, les intéressés et les travailleurs sociaux, le cas échéant. Il peut être ainsi possible de proposer des échéanciers de paiements ou toute autre solution adaptée aux situations rencontrées. C'est aussi l'occasion de détecter d'autres difficultés sous-jacentes.
- Un dialogue régulier et partagé avec les référents de Corrèze Habitat et les assistantes sociales permet d'étudier les dossiers au plus près des besoins des demandeurs. Cette coordination récente a ainsi pu permettre l'interruption de procédures d'expulsions.





### COVID-19 : Registre communal des personnes vulnérables

Ce registre des personnes vulnérables permet aux personnes qui s'y sont inscrites volontairement, d'être contactées par le CCAS en cas d'événement exceptionnel.

En conformité avec les consignes nationales les plus récentes concernant le virus COVID 19, la municipalité de Lubersac vous propose une inscription sur le registre communal afin d'apporter soutien et secours aux personnes les plus isolées, si nécessaire. Cette démarche volontaire de votre part vous permettra d'être accompagné et de vous mettre en relation avec les personnes à même de vous apporter les services utiles. Ces initiatives visent à reconforter ces personnes fragiles, prendre des nouvelles de leur santé et leur apporter des réponses à leurs questions s'agissant notamment des actes indispensables de la vie courante.

#### Qui est concerné par cette inscription sur le registre communal ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile,
- Les personnes ne bénéficiant pas d'un service d'aide à domicile ou d'une infirmière à domicile,
- Les personnes ne disposant pas de famille proche ou voisin qui peuvent les aider.

#### Comment est effectuée la demande d'inscription ?

L'inscription peut être réalisée :

- Soit par la personne concernée ou, le cas échéant, par son représentant légal,
- Soit par un tiers (personne physique ou morale).

L'inscription est bien évidemment facultative et doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

## 2- AFFAIRES SCOLAIRES

La commission assure les relations au quotidien avec l'école de Lubersac, qui est à la charge de la commune. Nous avons toujours fait en sorte de travailler en parfaite collaboration avec les enseignantes et la directrice, Mme Camille Mounier, ce qui nous a permis de développer une relation de confiance.

### a- Année scolaire 2020

L'année scolaire 2020 a été très particulière au vu du contexte sanitaire très contraignant. La commission a assuré la mise en place de tous les protocoles sanitaires depuis le début de la crise. Cela n'a pas été chose facile car nous avons souvent les informations (Protocole sanitaire édité par le Ministère de l'Enseignement) au dernier moment. Tout a été fait pour que les enfants soient accueillis dans nos locaux, dans les meilleures conditions possibles et en toute sécurité. Nous tenons, à ce sujet, à remercier ici nos équipes techniques, qui ont su se rendre disponibles, parfois à la dernière minute, afin que tout se passe bien dans notre école. Un grand merci également à notre équipe enseignante qui a su s'adapter à ce contexte difficile, qui n'a pas flanché, a toujours été présente et a su rester malgré tout dynamique pour assurer aux enfants le plus grand confort et la meilleure qualité d'enseignement possible.

### b- Fonctionnement ordinaire de l'école

- La commune assure l'entretien des locaux des écoles et de la cantine.
- Pour le bon fonctionnement de l'école, la mairie met à disposition du personnel communal (1 ATSEM pour chacune des 3 classes de maternelle, un éducateur sportif, le personnel de cantine, le personnel de surveillance de cours et de nettoyage des locaux) : 9 personnes en tout. Sans compter les services techniques toujours présents à l'école au moindre souci.

- De plus, la mairie donne à l'école une subvention annuelle d'environ 9 000 € qui permet de payer une très grande partie des fournitures scolaires. Elle fournit également toutes les équipements de bureautique et assure la maintenance de tout le matériel installé à l'école.
- Elle apporte également un soutien à tous les projets de l'école (Classe découverte, sorties ou voyages scolaires, projets de classe...).
- Nous avons organisé un service d'aide aux devoirs, dont le coût pour les familles est de 10 € par trimestre. Notre intervenant est présent sur l'école les lundi, mardi, jeudi et vendredi soirs, de 16H30 à 17H30.
- L'organisation de la restauration scolaire relève également de la commune.

Depuis plusieurs années déjà, la commune, assistée du personnel de cantine, a fait le choix de :

- Travailler les matières brutes et de saison (réception de légumes et fruits frais tous les jours, viande limousine label, ...)
- Développer les produits issus de l'agriculture locale
- Favoriser les circuits courts avec un intermédiaire maximum entre le producteur et la cantine
- Réduire la présence d'allergènes et garantir l'absence d'OGM
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Diminuer notablement les emballages
- Travailler sur la qualité des repas (variété, taille des portions suivant l'âge de l'enfant, sel, additifs...)
- Travailler sur l'apprentissage du goût et des saveurs (1 repas à thème par mois)
- Servir des repas conçus suivant un plan alimentaire établi par cycle de 20 repas.

C'est toujours avec la même ambition et volonté que nous favorisons les produits corréziens, de qualité et sains, par le biais de fournisseurs engagés dans une démarche durable, adhérents à la charte départementale « À table ! avec les produits corréziens ».

Aujourd'hui, c'est 14 producteurs qui fournissent quotidiennement la cantine scolaire, soit 40 % de produits durables et de qualité dans l'assiette de nos enfants. L'objectif est de 50 % en 2021. La participation financière des familles pour la cantine est fixée par la commune. Le coût du repas pour les enfants est de 2,40 € (tarif inchangé depuis 2010). Les familles qui rencontrent des difficultés financières doivent contacter l'assistante sociale de secteur.

### **c- Actions du début de l'année scolaire 2020/2021**

L'école de Lubersac a obtenu le label « Génération 2024 ». Ce label, obtenu le 07/09/2020, a pour objectifs de :

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire, en créant des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif, pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.
- Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.

Plusieurs actions vont être mises en place par notre intervenant sportif au cours des prochaines années. Un grand merci à Bertrand Camus qui a monté ce dossier.

Pour Noël, sous l'œil avisé de Claudia Rijntjes, la décoratrice qui a embelli la place de Lubersac en cette période de fêtes, les 153 enfants de l'école ont réalisé une décoration de Noël. Celles-ci ont été accrochées dans le sapin sur la place du village. **Merçi à tous les enfants pour ces magnifiques décorations !**



Nous avons, cette année, rédigé un règlement des temps périscolaires (cantine et récréation méridienne), temps pendant lesquels les enfants sont sous la responsabilité de la mairie, afin de définir clairement les règles du bien-vivre ensemble. De nombreux autres projets (pour l'instant mis en sommeil) verront le jour au cours de l'année 2021, en espérant que la situation sanitaire s'améliore.

### **d- Suite des travaux sur le groupe scolaire**

La commune est propriétaire des locaux de l'école et à ce titre elle en assure l'entretien.

Ainsi, à la suite des gros travaux réalisés sur l'école au cours des dernières années, la mairie a pour projet la réfection complète des cours d'école maternelle et élémentaire et la création d'un préau à l'école élémentaire. Réalisé sur 2 ans, ce projet se fera en complète concertation avec les enseignants, les parents d'élèves, le personnel communal qui intervient sur l'école et les enfants qui en sont les principaux utilisateurs.

### **e- Relations avec le collège**

Le collège est sous la tutelle du Département, mais a besoin du soutien de la commune dans de nombreux domaines (projets et voyages scolaires...).

Depuis quelques années, le collège mène des actions communes avec l'école de Lubersac (défi lecture, classe informatique, action sanitaire réalisée au sein de l'école par l'infirmière du collège...).

Nous souhaiterions, ici, également remercier et féliciter la principale du collège, Mme Noémie GARILLON, son équipe enseignante et son équipe technique pour le travail qu'ils ont réalisé au cours de ces derniers mois de crise, afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil et d'enseignement possible pour nos collégiens, avec les moyens, parfois insuffisants, dont ils disposaient.

## **3- ENFANCE**

La commission intervient également dans tous les autres aspects du domaine de l'enfance :

- Scolarité à domicile (suivi des familles),
- Assistantes maternelles (en relation avec la commission Enfance-Jeunesse de la Communauté de communes),
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (en soutien de la commission Enfance- Jeunesse de la Communauté de communes),
- Actions culturelles et de loisirs.

## **4- SANTÉ**

La commission est chargée des relations avec la maison de santé de Lubersac.

La commission a réalisé, en interaction avec d'autres commissions, notamment celle s'occupant des clubs sportifs et des associations, la mise en place des protocoles sanitaires dans toutes nos salles communales et équipements sportifs.

Elle s'occupe de mettre en place ou aide à la mise en place d'actions de Prévention Santé, comme celle du « Minibus AVC sur les routes des régions de France », qui était présent à Lubersac le 18/12/20.

La commission assure le bon fonctionnement (organisation, mise à disposition d'un intervenant et de locaux) et le développement du pôle « Sport Santé », créé sur la commune en 2019 (voir page 54).

Ceci se fait en étroite collaboration avec la maison de santé, les médecins étant les prescripteurs de ce sport sur ordonnance.

# COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE TERRITORIALE

## Les membres de cette commission sont :

Président : Philippe GONZALEZ

Vice-Président : Agnès BERTRAND LAFEUILLE

Membres : Laurent ROUGERIE

Annie BORIE POUGET

Jean-Louis COLOMBEAU

Sylvie BEYLIE

Jean Marie MOULIN

Hélène SOULLIER

Vincent SAGEAUD

Hélène LERY

Claude LACHENAUD

Pascale AUDRERIE

Michel MAZEAUD

Gaëlle DEMARTY

Chantal FIOR



**L'activité économique détermine et conditionne le dynamisme d'un territoire.** De ce fait, la commission travaille sur différentes missions :

- Relations avec les entreprises locales (agricoles, artisanales et commerciales),
- Relations avec la SEM de la Valeynie (abattoir),
- Relations avec des collectivités partenaires : Communauté de communes du Pays de Lubersac- Pompadour (compétence développement économique), PETR (Pôle d'Équilibre Territoriale et Rural) Vézère-Auvézère, Territoire Ouest-Corrézien...
- Relations avec les partenaires touristiques et culturels du territoire : Office de Tourisme Terres de Corrèze, le Centre culturel « La Conserverie » et la Médiathèque.
- Affaires du tourisme communal : site touristique de la Vézénie,
- Accompagnement des porteurs de projets économiques et prospection de nouvelles activités,

- Suivi du développement des zones d'activités, prospective foncière en lien avec la communauté de communes,
- Études d'appels à projets (ministériels, Plan de relance, ADEME, Agenda rural, ...)
- Foires, Comices, Marchés ...

En matière de développement économique, la municipalité de Lubersac a, tout d'abord, souhaité engager une opération très volontariste de redynamisation de son centre-ville et d'attractivité commerciale. Le commerce de centre-ville fait face à de nombreux enjeux : les fortes mutations socio-économiques, les défis et les opportunités posés par la révolution numérique, la nécessaire mixité urbaine qui doit allier une offre harmonisée de commerces, de logements et de services et la faculté à attirer voire conserver une clientèle sur notre bourg rural de Lubersac. La revitalisation du cœur de ville n'est pas seulement une exigence économique, c'est aussi un besoin social.

Ainsi, la commune de Lubersac s'est mise au défi de créer rapidement de nouveaux espaces d'aménagement urbain, de réhabiliter d'anciennes habitations sur la place en y créant ou en y recréant des commerces de proximité et en offrant de nouveaux logements. Elle s'est, d'ores et déjà, lancée dans un plan d'acquisitions immobilières.

Pour mener à bien cette ambition et, particulièrement, pour renforcer son offre marchande de proximité, la commune a pris l'attache de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze pour qu'elles conduisent une étude. Dans ce cadre, l'avis des ménages sera sollicité sous forme d'enquêtes. De même, les entreprises seront questionnées. Cette étude se déroulera sur le premier semestre 2021.

Notre commerce de proximité n'est pas voué à disparaître car notre commission s'efforcera, tout le long du mandat, de favoriser une politique commerciale ambitieuse et active en y impliquant les autres acteurs locaux, comme l'association d'artisans et de commerçants. Elle travaillera également à la redynamisation de ses marchés.

## MARS - AVRIL 2021

### Une enquête sur l'attractivité et la redynamisation du centre bourg de Lubersac

En ce début d'année, le Conseil Municipal de Lubersac s'est engagé dans une opération de redynamisation commerciale du centre bourg. Dans cet objectif, il a décidé de conduire une démarche participative comprenant le recueil par enquêtes des attentes, des besoins et des priorités des ménages et des entreprises locales. Votre avis est primordial pour que les préconisations des élus soient au plus proche de vos attentes.

Le nombre de réponses est important pour être au plus près de la réalité de notre territoire. Les résultats de ce questionnaire permettront de bâtir un plan d'actions concrètes pour défendre au mieux les intérêts des habitants, des entreprises et faciliter ainsi le déve-

veloppement économique de la commune. Pour cela, un questionnaire vous sera adressé personnellement chez vous. Vous pourrez également le retrouver sur le site de la commune, en ligne ou téléchargeable pour l'imprimer.

Merci de votre collaboration !





## MARCHE DE NOEL

En cette fin d'année et malgré un contexte peu favorable, l'équipe municipale a souhaité maintenir le marché de Noël, le vendredi 4 décembre 2020.

Cette année, il était certes un peu remanié par l'obligation de mise en place des mesures sanitaires. Aussi, les personnels des services techniques et les conseillers municipaux ont uni leurs efforts pour vous offrir un magnifique décor de Noël.

Pour glisser doucement dans l'ambiance des fêtes de fin d'année, les décorations ont débuté fin novembre. La place municipale et son grand sapin décoré de couronnes réalisées par les enfants de l'école ainsi que toutes les rues adjacentes se sont parés de leurs plus belles illuminations.

Engagée pour le développement durable et la réduction de l'impact environnemental, la municipalité privilégie la pose des illuminations LED moins gourmande en énergie.

Cette année, les propriétaires du Château de la Fragne nous ont bénévolement décoré aux couleurs de Noël une dizaine de vitrines : une grande nouveauté qui a permis de redonner vie à de nombreuses façades !

Nos courageux exposants des métiers d'art ou des métiers de bouche ont répondu présents malgré les restrictions et les difficultés, merci à eux. Pour le bonheur de tous, il y en avait pour tous les goûts.

Encore un magnifique exemple de collaboration réussie, qui a abouti à un événement de fin d'année synonyme de chaleur, de partage et de rassemblement grâce à la magie de Noël !



# COMMISSION COMMUNICATION, DES SPORTS ET DES ASSOCIATIONS

## Les membres de cette commission sont :

Président : Philippe GONZALEZ

Vice-présidente : Pascale AUDRERIE

Membres : Philippe ANTIN

Agnès BERTRAND-LAFEUILLE

Sylvie BEYLIE

Jean-Louis COLOMBEAU

Marine LASCAUX

Chantal FIOR

Hélène LERY

Chantal PERRIER-PEYRAT

Christian SOL

Hélène SOULLIER



## 1- Communication

Une des volontés du conseil municipal est d'impliquer les lubersacois dans la vie de notre village. Ceci est impossible sans une communication efficace, dynamique et sans cesse remise à jour. Nos canaux de communication sont alimentés pour tenir la population informée de la vie de notre commune :

- Panneau lumineux devant le Centre Culturel Communautaire
- Facebook
- Intramuros
- Affichages
- Site internet

Le **panneau lumineux** diffuse des informations d'ordre pratiques : décalage du ramassage des ordures ménagères, dates du don du sang, manifestations culturelles, sportives, pharmacie de garde, animations diverses...

**Facebook** est alimenté presque quotidiennement de photos, de reportages, d'informations pratiques.

**Intramuros** est une application que vous pouvez installer sur vos téléphones.



avenue du Château

La mairie est à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous accompagner pour l'installation ou l'utilisation d'Intramuros. C'est une plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie.

Consulter les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et de celles aux alentours. Vous pouvez répondre à des sondages, alerter votre mairie, consulter l'annuaire communal (artisans, commerçants). Abonnez-vous aux notifications de votre association ou d'un commerce. Découvrez le menu de la cantine de l'école de votre ou vos enfants et bien d'autres choses encore...

## 2- Sport et associations

Nous avons la chance à Lubersac de bénéficier d'un tissu associatif riche, dense et varié. C'est un atout important en terme d'attractivité de la commune. Au même titre que les commerces non essentiels, les associations et structures sportives ont très largement pâti de la période COVID.

Rapidement après sa prise de fonction, les membres de la commission en charge de cette thématique ont souhaité rencontrer les associations afin d'échanger avec leurs dirigeants sur les difficultés rencontrées mais aussi sur leurs projets que la municipalité aura à cœur de soutenir et d'accompagner.

À la suite de quoi, le conseil a mis en place une première évolution en terme de distribution des subventions. Plutôt qu'un « saupoudrage » systématique des aides, pas toujours en phase avec leur projet associatif, la municipalité a privilégié un dialogue étroit avec les responsables des structures, portant sur les actions menées au regard de leur situation financière.

Ainsi pour 2021, un règlement en cours de rédaction définira **les conditions générales d'attribution** et les modalités de paiement **des subventions communales**.

La subvention versée devra réellement contribuer à l'équilibre financier de l'association et en aucun cas permettre des placements qui seraient contraires aux dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> janvier 1901, relative au contrat d'associations. La commune tiendra également compte, dans la détermination du montant de la subvention, de la mise à disposition gratuite de locaux, d'équipements divers et des interventions du personnel communal.

Un bilan des subventions en nature pourra être établi chaque fin d'année. Dans tous les cas, la vie associative et les échanges entre dirigeants des associations et élus resteront une priorité.

La pandémie a largement chamboulé, depuis le mois de mars, la saison sportive et associative 2020, avec un arrêt total et inédit des activités, pendant deux mois, au printemps, puis en fin d'année. Aujourd'hui, le sport et les activités associatives subissent toujours les contraintes imposées par le virus. En sortie de crise, la commune associera aussi souvent que possible les associations à être partie prenante dans les différentes manifestations qu'elle pourra initier, visant ainsi à contribuer au dynamisme de Lubersac.



salle polyvalente (avenue du 8 Mai 1945)



stade Jean Nexon (rue de La Faucherie)



stade Jean Decaie : (avenue de Bagatelle)



gymnase municipal (route de St Pardoux)

### 3 - En photos, quelques évènements marquants de cette année 2020 :

La situation sanitaire perturbe depuis début 2020 les rassemblements et manifestations.

Cependant, nous nous devons de continuer à vivre aussi normalement que possible en respectant strictement les gestes barrière et les directives transmises par le gouvernement.

Nous espérons vivement que l'année 2021 nous permettra de vivre de nouveau des évènements et des rencontres sportives, de détente ou culturelles emplies de joie et de convivialité.

**Les 19-20-23-26 et 27 mai** : distribution de masque en tissu offerts par la mairie à tous les lubersacois



**Le 26/05/2020** : Jean-Pierre Decaie, Maire sortant, a installé Philippe Gonzalez et son équipe dans leurs nouvelles fonctions



**Le 22/07/2020** : nomination par arrêté préfectoral du 1er juillet de Jean-Pierre Decaie comme maire honoraire de Lubersac



**Le 31/08/2020** : rassemblement de motos « les Templiers 24 » sur la place de l'Horloge



**Le 21/08/2020** : dédicace du livre de Régine Rossi Lagorce à la maison de la Presse Encre et Fumée



**Le 02/09/2020** : notre commune a été sur le parcours de liaison entre 2 étapes du TOUR AUTO OPTIC 2000



**Le 19 et 20/09/2020** : journées Européenne du patrimoine.

**N'hésitez pas à photographier ou scanner le QR code ci-contre... de belles découvertes vous attendent !**



# NOUVEAUTÉS

## REMERCIEMENTS «PETITES MAINS»

UNE INITIATIVE COLLECTIVE À SALUER LORS DE L'ÉPISODE COVID 19



La parution de l'article «Confectionnez vous-même un masque réutilisable» dans La Montagne, avait suscité un geste spontané de générosité de la part « des petites mains » qui se sont lancées dans la confection de masques en tissu.

Ainsi, la mairie a pu distribuer leurs réalisations auprès des administrés. Que cette action bénévole soit ici saluée.



## VITRINES DE NOËL

Suite à une initiative spontanée et originale d'habitantes lubersacoises, propriétaires du Château de La Fragne, Claudia, Vicky Rijntjes et leur maman ont mis leur talent à disposition de la municipalité afin de contribuer à embellir le bourg.

Elles ont ainsi redonné vie pour un moment à certains commerces malheureusement fermés de Lubersac, mis des lumières dans les yeux des enfants lubersacois et donné envie aux personnes traversant notre joli village d'y faire une halte.

Cette mise en valeur a suscité un fort engouement tant de la part des médias locaux, enthousiasmés par ce joli projet, que par le Président du Département, Pascal Coste qui a souhaité être présent lors du lancement des illuminations.



## LA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE DE NOËL

Pour la première année, la commune de Lubersac a souhaité mettre à disposition des artisans et producteurs locaux, une vitrine leur permettant de promouvoir leurs savoir-faire.

Ouverte au public pendant le mois de décembre, dans les locaux de la Maison Renaissance, la boutique a donné la possibilité de réaliser ses achats de Noël localement, en proposant des idées cadeaux très variées.

Pari gagné ! Vous avez répondu présent à la plus grande satisfaction des artisans qui ont su apprécier la démarche entreprise par la municipalité en leur faveur.



LUBERSAC  
*Boutique éphémère  
de Noël*

du 4 au 24 décembre 2020  
de 10h00 à 18h00



Producteurs,  
artisans et artistes ...  
De nombreuses  
idées cadeaux

MAISON RENAISSANCE - PLACE MUNICIPALE

Retrouvez les exposants sur le site :  
[www.ville-lubersac.fr](http://www.ville-lubersac.fr)

# LA FIBRE ARRIVE À LUBERSAC !

Grâce au programme « 100 % Fibre 2021 » du Conseil Départemental de la Corrèze, une partie des foyers de la commune est déjà raccordable à la fibre optique (« zone éligible») ! Les autres secteurs de Lubersac le seront dès le printemps 2021 ! Renseignez-vous en mairie !

1

JE TESTE MON ÉLIGIBILITÉ  
sur le site  
[www.nathd.fr](http://www.nathd.fr)

2

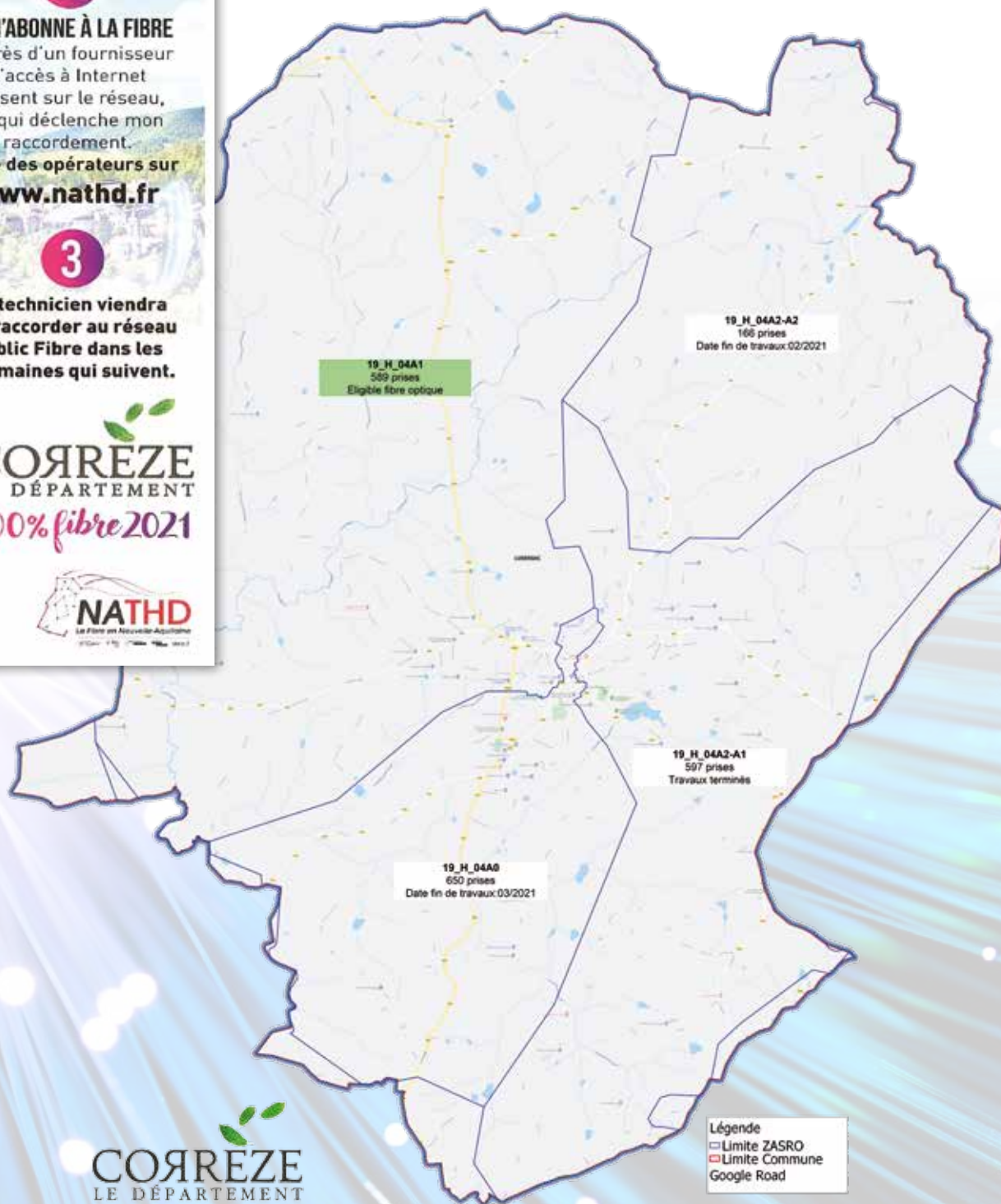
JE M'ABONNE À LA FIBRE  
auprès d'un fournisseur  
d'accès à Internet  
présent sur le réseau,  
ce qui déclenche mon  
raccordement.

Liste des opérateurs sur  
[www.nathd.fr](http://www.nathd.fr)

3

Un technicien viendra  
me raccorder au réseau  
public Fibre dans les  
4 semaines qui suivent.

  
**CORREZE**  
LE DÉPARTEMENT  
*100% fibre 2021*



  
**CORREZE**  
LE DÉPARTEMENT  
*100% fibre 2021*

# INTRAMUROS

## VOTRE COMMUNE ADHÈRE À INTRAMUROS.

L'application IntraMuros vous informe, vous alerte et vous fait participer à la vie locale. Consultez les événements, actualités et points d'intérêt de Lubersac. Répondez aux sondages, alertez votre mairie, consultez l'annuaire communal, abonnez-vous aux notifications de votre association ou d'un commerce. Consultez le menu de cantine de l'école de vos enfants ou les horaires d'ouverture de la médiathèque.

*Téléchargez l'application IntraMuros, l'essentiel est près de chez vous !*

# Lubersac

est sur



# IntraMuros



*Téléchargement gratuit*



Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

# CONCILIATEUR DE JUSTICE



Dans cette période complexe qui nous oblige à intégrer des contraintes dans plusieurs domaines de notre vie personnelle et sociale, ajouter à cela une société au sein de laquelle depuis bien longtemps, nous sommes plutôt enclins à considérer que nous avons des droits avant même de penser à nos obligations, je souhaite, puisque l'occasion m'en est donnée, mettre en évidence, dans le domaine qui est celui de la justice, les particularités de la procédure de conciliation de justice et, par conséquent, de la mission de conciliateur de justice.

## Pourquoi ?

Parce que, comme son nom l'indique, **la conciliation de justice, procédure** devenue obligatoire avant le recours à un Tribunal Judiciaire, **résulte de la volonté des parties en conflit de discuter du différend qui les oppose.**

C'est cette acceptation du dialogue par les deux parties qui est l'élément primordial de la conciliation, ce mode alternatif de règlement des conflits qui permet de trancher, à l'amiable, un différend civil simple entre personnes physiques ou morales (entreprise, association). Certes, comme devant un tribunal, lors d'une conciliation, chacune des parties se doit de présenter ses droits, ce qu'elle considère comme sa vérité. Mais, la démarche de la conciliation demande de passer de la confrontation entre deux vérités à l'acceptation d'une réalité, celle que les parties vont s'imposer. Ainsi, la conciliation privilégie le dialogue et il est nécessaire que les deux parties soient présentes lors de la réunion de conciliation.

L'objectif est de faire émerger, dans le respect de la règle de droit, une solution acceptable par les deux parties, assortie de toutes les explications nécessaires à une bonne compréhension. La conciliation de justice est réussie si un compromis est trouvé ; alors, le conciliateur de justice rédige un constat d'accord, même en cas de conciliation partielle, énumérant les engagements précis de chaque partie à cet accord. Chacune des parties le signe avec le conciliateur de justice. Bien entendu, la conciliation peut déboucher sur un constat d'échec. Le litige sera alors poursuivi devant un tribunal. Le conciliateur de justice peut être saisi par toute personne, par courrier, par téléphone ou à l'occasion d'un rendez-vous.

**Il peut intervenir** pour les litiges entre personnes, les relations entre propriétaires et locataires, les litiges de la consommation, les troubles du voisinage, les problèmes de copropriété, les litiges entre commerçants.

**Il ne peut prendre en compte** les questions pénales, les affaires liées à l'état-civil, au droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.) et les litiges avec l'administration.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole assermenté, chargé de faciliter l'émergence d'une solution négociée satisfaisante pour chacune des parties en conflit. Il est tenu au secret professionnel et à la neutralité. Le conciliateur organise les réunions de conciliation sur le lieu même où il tient ses permanences, **dans une mairie ou au tribunal judiciaire de Brive. Il peut se déplacer sur le lieu objet du litige en accord avec les deux parties.**

**Remarque très importante : le conciliateur de justice n'est pas un avocat ; il ne représente pas une personne contre une autre et, comme un juge du tribunal, il doit entendre les demandes des deux parties.**

**En conclusion, la conciliation de justice est une procédure gratuite, simple et amiable ;** il est possible de se faire assister par une tierce personne. Je terminerai mon propos en exprimant le plaisir que j'ai à exercer ma mission de conciliateur de justice au sein de la mairie de Lubersac et combien j'apprécie l'aide apportée par le personnels du secrétariat.

*Robert Portal*

*Conciliateur de justice auprès du Tribunal Judiciaire de Brive  
Cour d'appel de Limoges*

## INFO DROITS



Depuis le 7 septembre 2020, l'Association Infodroits, en partenariat avec la Mairie de Lubersac, propose aux usagers de la commune des permanences juridiques gratuites sur différentes thématiques du droit (Droit de la famille, Droit des Contrats, Droit du travail, Droit des étrangers etc...), les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis de chaque mois, de 14h à 17h. Infodroits est une Association créée en 1992 et est aujourd'hui présente sur 13 départements au sein desquelles elle réalise plusieurs actions parmi lesquelles des permanences juridiques, des animations collectives (collèges, lycées, Missions Locales) ou encore des formations professionnelles. Notre organisation est au plus près des territoires, des publics fragilisés et des professionnels de terrain et il s'est avéré que la Corrèze s'est rapidement saisie des

**infoDroits**  
INFORMATION JURIDIQUE & FORMATION

prestations que nous proposons puisque sur la totalité du département, pour la période de 2020, 172 personnes ont pu bénéficier d'informations juridiques et 170 enfants et adolescents ont assisté à des animations collectives. C'est pour cela qu'Infodroits a souhaité poursuivre son action pour l'année 2021, avec le soutien permanent de la Mairie de Lubersac. En 2020, 13 personnes se sont saisies des permanences dispensées au sein de la commune.

La juriste officiant au sein du Département de la Corrèze est Charlène Bessous, diplômée d'un Master en droit. Pour bénéficier d'une permanence, il suffit de s'adresser au standard de l'association au numéro suivant afin de prendre rendez-vous : 05 56 45 25 21.

Nous nous tenons prêt à vous accueillir dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.



# VIE LOCALE

## L'ÉCOLE

Au regard de l'année inédite et délicate que nous traversons, la communauté éducative se réjouit de cette rentrée scolaire, organisée dans les meilleures conditions possibles avec un protocole sanitaire respecté par tous, fruit d'une étroite collaboration initiée en amont entre conseillers nouvellement élus, enseignants et agents de la collectivité auxquels nous adressons tous nos remerciements pour leur adaptabilité, leur disponibilité et leur bienveillance.

### LES CHANGEMENTS DANS L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Notre groupe scolaire connaît, en cette rentrée, un changement important puisque Mme Morgane GUILERM, nommée en Haute-Vienne, quitte la direction.

Une nouvelle aventure débute donc pour Mme Camille MOUNIER, directrice de l'école, et son équipe.

Une nouvelle enseignante, Mme Mélodie BLANCHEBARBE en provenance de Meymac, nous rejoint aussi.

- En maternelle, Mme Camille MOUNIER est en charge des TPS/PS, Mme Christelle CAUDY des MS/GS.
- Au cycle II, Mme Anne-Marie PASCARAUT assure les enseignements de GS/CP, Mme BLANCHEBARBE ceux du CE1/CE2.
- Au cycle III, Mmes Aurore LEPINEAU et Méleine TAILLER sont les enseignantes des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2.
- Mme Mélanie VIGNERON (TRS) assure la décharge de direction de Mme MOUNIER et les temps partiels de nos deux enseignantes de cycle III.
- Mme Marie VAUR reste titulaire remplaçante rattachée à l'école de LUBERSAC.
- Mesdames Agnès RAVEL, Cindy BREJOUX et Claudine SAGEAUX assurent les fonctions d'ATSEM dans les classes de maternelle.
- Mme Nathanaëlle VOLEAU, AESH, accompagne deux élèves en situation de handicap et assiste la directrice dans les tâches administratives.
- M. François CAPEL assure toujours l'aide aux devoirs.
- Enfin, M. Bertrand CAMUS, éducateur sportif territorial agréé par l'Education Nationale, intervient en collaboration avec les enseignants auprès des classes maternelles et élémentaires de l'école en Education Physique et Sportive.

### LES EFFECTIFS

**150 élèves sont actuellement scolarisés** en maternelle ou en élémentaire. Cette année, compte-tenu des effectifs, 5 classes de doubles niveaux ont dû être mises en place: 1 classe de MS/GS, 1 classe de GS/CP, 1 classe de CE1/CE2, 1 classe de CE2/CM1 et 1 classe de CM1/CM2. Seule la classe de TPS/PS est organisée en cours simple.

### ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Elles se sont tenues à l'école le vendredi 9 octobre 2020 uniquement avec votes par correspondance. 153 parents ont pris part au vote sur les 247 inscrits.

#### **Les parents titulaires élus sont :**

Mme Marielle DERRICK, Mme Laura AMRANE, Mme Françoise CHASTANET, Mme Anaïs BONNEL, Mme Céline DUBERNARD, M. Pierre LERY.

#### **Les parents suppléants sont :**

Mme Mathilde COLAS, Mme Anne-Lise PEPIN, Mme Pascale CHABASSIER, Mme Marine LASCAUX, M. Marc HABERT, Mme Blandine GUYONNAUD-PRADEAUX.

### PROJETS DE CLASSE ET SORTIES CULTURELLES ET SPORTIVES

Malheureusement, le contexte sanitaire a jalonné notre année 2020 d'une «page blanche» pour nombre de projets. Seule embellie automnale, le jeudi 10 octobre, les classes de TPS/PS, MS/GS, GS/CP, CE1, CE2 et CM1-CM2 participaient à la quinzaine de la randonnée pédestre, arpentant au départ de Beyssac différents circuits adaptés à l'âge de nos petits randonneurs.

Cette année, le tracé des parcours offrait la possibilité d'adapter le choix de son parcours au rythme de marche des enfants permettant ainsi, à l'ensemble des classes, de pique-niquer sur le parcours.

L'un des rares temps-forts maintenus et, de l'avis unanime de tous, de grande qualité!



Sans se languir d'un éventuel retour à « la normale », d'autres projets seront menés en cours d'année et animeront la vie de chaque classe : projet «école et cinéma», rencontres sportives USEP de secteurs, projet de capsule temporelle, découverte du théâtre sur le site de l'Empreinte, Scène nationale Brive-Tulle, projet «Vendée Globe 2020», sorties de fin de cycle...etc.

### **LABEL «GÉNÉRATION 2024»**

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques organisés à Paris en 2024, un label «Génération 2024» a été créé par le ministère de l'Education Nationale, visant à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive de nos jeunes élèves.

Répondant à un appel à candidatures défini par un cahier des charges, l'école a acquis, début septembre, le privilège d'obtenir cette reconnaissance pour les trois prochaines années et de jouer un rôle essentiel dans l'atteinte de ces objectifs.

De nombreux projets structurants, en lien étroit avec les collectivités territoriales et les clubs sportifs du territoire, verront donc le jour dès janvier 2021.

Le premier d'entre eux permettra à nos élèves de cycle III de bénéficier d'un cycle «Savoir rouler à vélo»; ce cycle vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant leur entrée au collège.

## LE COLLÈGE

En cette rentrée 2020, un peu particulière en raison du contexte et des contraintes sanitaires, le collège accueille 326 élèves répartis en 3 classes différentes sur 4 niveaux soit des effectifs en hausse qui confirment l'attractivité du collège.

La rentrée s'est déroulée en musique, une initiation a été proposée aux élèves de 5<sup>ème</sup> afin de recruter les futurs membres de l'atelier batucada. Créé avec le soutien de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et du rectorat et soutenu par la mairie, le conseil départemental et le foyer du collège, il s'agit de permettre aux enfants du collège, éloignés des structures culturelles des grandes villes, d'avoir accès à une pratique instrumentale gratuite et de qualité.

Un projet d'éducation artistique et culturelle est proposé à une classe de 3<sup>ème</sup> : projet musique actuelle (écriture de textes avec une artiste).

L'accent est aussi porté sur la lecture avec la participation de deux classes (6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) aux Prix Passerelles et les élèves de 3 niveaux sont invités à participer au Prix Mangatitide.

En raison du contexte sanitaire, de nombreux projets menés par les équipes enseignantes et éducatives ont été mis en suspend, reportés ou annulés.

C'est ainsi que le cross du collège et la remise des diplômes du DNB (Diplôme National du Brevet) ont été annulés.

Des sorties sont envisagées pour certaines classes notamment à Brive ou Périgueux pour les élèves latinistes. Le concert-spectacle du projet choral est prévu fin juin.

Chaque semaine, des activités sont proposées aux élèves de 13h à 14h : différentes disciplines sportives avec l'AS, un club manga, la chorale et un club artistique.



# FOYER DU GLANDIER

**PÔLE AUTONOMIE ET HÉBERGEMENT DE LUBERSAC**  
**FOYER DE VIE / FOYER D'HÉBERGEMENT / ESAT**



Installés dans les nouveaux bâtiments depuis le début de l'année, nous prenons nos marques. L'inauguration a été faite le 18 février 2020, en présence de Monsieur Pascal COSTE, Président du Conseil Départemental.

Les personnes accueillies ainsi que le personnel apprécient pleinement les nouveaux espaces lumineux et fonctionnels.



Cette année particulière, ne nous a pas permis de réaliser tous nos projets, cependant nous avons profité d'une sortie aux écrevisses, de balades au plan d'eau, d'un séjour nature et canoé à Argentat et même d'organiser en interne une soirée Guinguette avec un concert.



Au vu du contexte actuel, nous appliquons les mesures sanitaires pour réduire le risque pandémique. De ce fait, l'accès au public du Foyer de vie et du Foyer d'Hébergement n'est pas autorisé, les activités avec les partenaires extérieurs n'ont pas pu reprendre et nous sommes tous en manque de lien social !

Afin de garder le moral au beau fixe, en partageant des moments conviviaux, nous avons mis en place des activités diversifiées. Nous avons fait rentrer soleil et sourire des papilles, avec l'organisation d'un repas Marocain, confectionné par les résidents. Tous regorgent d'ingéniosité pour préverser la « positive attitude » dont nous avons tous besoin.



Les travailleurs de l'ESAT\*, domiciliés à la fois au Foyer d'Hébergement et en logement autonome, étaient tous mobilisés pour assurer la continuité des services nécessaires à la population et aux entreprises.

L'ESAT situé sur la zone de Touvent propose différents ateliers : espaces verts, buanderie, sous-traitance, entretien et nettoyage des locaux. Ils sont à pied d'œuvre et disponibles à la fois pour les professionnels et les particuliers.

N'hésitez pas à prendre contact pour de plus amples renseignements : 05-55-73-81-10.

*\*Etablissement et Service d'Aide par le Travail*



# MAISON DE RETRAITE

L'année 2020 fut marquée pour tous, par cette crise sanitaire et ses contraintes qui ont été difficile à expliquer à nos aînés. Pour que leur quotidien ne soit pas trop perturbé, les activités socio-éducatives au sein de l'Ehpad se sont adaptées mais n'ont jamais cessées : activités individuelles (esthétique, toucher relationnel, lecture,...) ainsi que des activités en petits groupes (repas thérapeutique, karaoké, jeux de société, atelier manuel pour continuer à égayer l'établissement en fonction des saisons,...), tout en respectant les gestes barrières.

Nous avons profité un maximum pendant ces périodes de confinement du parc du château, en organisant, pique-nique, ballades, pétanque, et même des anniversaires. Nous avons mis en place des Visio skype, pour qu'en ces temps difficiles, les résidents gardent un lien avec leur famille. Un de nos projets a dû être annulé, c'est notre séjour de 5 jours à l'île d'Oléron. Ce fût une grande déception pour eux, mais on espère le reporter l'année prochaine et en profiter doublement. À l'heure actuelle, nous pouvons nous réjouir de n'avoir eu aucun cas parmi les résidents et continuons du mieux qu'on peut d'égayer leurs journées.



## LUBERSAC SANTÉ

Les principales missions de l'Instance de Coordination de l'Autonomie « Lubersac Santé » sont les suivantes :

### L'ACCUEIL :

- Le point "informations" riche en documentation (téléassistance, portage des repas, habitat, prévention des maladies, aide aux aidants familiaux...)
- L'élaboration des dossiers de demande d'aides financières (APA, caisses de retraites, mutuelles, amélioration de l'habitat...)

### LE MAINTIEN À DOMICILE :

- Missionné par le Conseil Départemental, notre service de coordination accompagne les personnes âgées et/ou en situation de handicap dans le cadre de leur maintien à domicile. Nous organisons également les sorties d'hôpital afin que le retour au domicile se déroule dans les meilleures conditions possibles, en collaboration avec les médecins, assistantes sociales, hôpitaux, et tous les partenaires médicaux-sociaux.
- Par le biais du service mandataire, nous accompagnons les personnes âgées employeurs dans leurs démarches d'embauche d'une aide à domicile (contrats, fiches de paie, déclarations sociales, remplacements...)

### LE MAINTIEN DU LIEN SOCIAL :

- **Le service de transport** en taxi un mercredi par mois entre 10h et 12h sur le canton de Lubersac. Ce service permet aux personnes âgées d'effectuer leurs achats, d'être accompagnées à différents rendez-vous (médecin, coiffeur, dentiste...), de rendre visite à des amis ou à de la famille.
- **L'atelier « gymnastique douce »** tous les mercredis de 15h à 16h au gymnase de Lubersac. Adaptée aux personnes âgées, cette gymnastique permet de garder la forme (tarif : 45 euros par an).
- **Le dispositif « Voisineurs »** : partenaire de Familles Rurales, nous proposons à des personnes isolées d'être visitées par des « Voisineurs » une ou deux fois par mois afin de rompre l'isolement.

Si vous voulez être « Voisineur » ou « Visité », n'hésitez pas à appeler Lubersac Santé !

- **L'atelier informatique** : vous désirez vous familiariser avec l'informatique ? Nous vous proposons une initiation à cet environnement dont la pratique est de plus en plus courante, tous les mardis de 10h à 12h.

### LES FORMATIONS DES AIDES À DOMICILE :


Afin d'améliorer la qualité du service apporté aux personnes âgées, des formations sont organisées pour les aides à domicile (toilette de confort, maladie d'Alzheimer, bienveillance, etc...). Vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements.

**Ouverture du bureau** : du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 16H.

**Pour plus de renseignements**, n'hésitez pas à nous contacter au 05 55 98 71 25

**Vos interlocutrices** : Céline MAZEAUD et Françoise BERQUÉ

Courriel : icalubersac@yahoo.com

Facebook : 

**Précision** : face au contexte sanitaire actuel nous restons à votre disposition. Cependant certaines activités peuvent ne pas être maintenues, notamment l'accueil du public. Merci de nous contacter par téléphone au préalable.



Café voisineurs du 20 janvier 2020

# CAMPING MUNICIPAL DE LA VÉZÉNIÉ

Après une année 2019 qui s'était montrée exceptionnelle pour le camping de la Vézénie en terme de fréquentation, l'année 2020 s'annonçait pleine de promesses, mais la pandémie de coronavirus est passée par là. Le marché du tourisme sur le plan national s'est retrouvé complètement déstabilisé entre l'incertitude sanitaire de la clientèle et la situation économique et professionnelle qui est très perturbée depuis cet évènement.

Tout cela a donc emmené les français à partir à la découverte de leurs régions. À l'image de certains départements ruraux comme la Creuse ou l'Ardèche, la Corrèze a visiblement su tirer son épingle du jeu. Le Camping de la Vézénie a suivi cette tendance avec une fréquentation plus que correcte pendant l'été et un flux régulier tout au long de l'année. Cela nous permet d'afficher un chiffre d'affaire de nouveau en hausse par rapport à l'année précédente puisque le chiffre d'affaire annuel 2019 a été réalisé et dépassé au début du mois d'octobre en 2020. Cependant, un bémol est à noter puisque cette année le stage de rugby organisé par l'association Le Plaisir du Mouvement n'a pu se tenir, aux vues des conditions sanitaires, mais il reviendra en 2021 pour le plaisir de tous.



Malgré les contraintes sanitaires, le camping de la Vézénie a essayé de mettre en place le maximum d'animations pour que tous les touristes venus visiter notre village repartent avec les meilleurs souvenirs possibles de leurs vacances en Corrèze. Nous en avons donc profité pour accentuer notre rôle de valorisation du territoire avec la mise en place de visite de vergers en partenariat avec le Syndicat de la Pomme du Limousin. Nous avons également mis en place des balades à poney sur la période estivale avec la Ferme équestre de Laleu à Lubersac.

Pour cette année 2020, l'équipe du camping de la Vézénie était composée de Nicolas Laurent et d'Eliane Sageaud tout au long de l'année. Ils ont été rejoints par Elisa Pouget, Cindy Brejoux, Manon Fabre et Bertrand Camus. Cette équipe a très bien fonctionné comme le prouvent les résultats produits et la satisfaction des clients que l'on peut apercevoir sur la photo ci-dessous prise lors d'un des pots de bienvenue animés par M. Serge Conjad.



# CENTRE DE LOISIRS P'TITES CANAILLES ET FILOUS, UNE GRANDE ÉQUIPE POUR NOS 2 CENTRES DE LOISIRS !

Depuis janvier 2020, les deux centres de loisirs fonctionnent en multi-sites : « Les P'tites Canailles » à Lubersac et « Les Filous » à St Sornin-Lavolps. Cette réorganisation et les mouvements de personnels dessinent un nouvel organigramme. Recrutée en janvier, Marion Gilmert, diplômée du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, occupe le poste de directrice multi-sites.

Sophie Stachowiak, diplômée du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) reste directrice adjointe de l'accueil de loisirs de St Sornin-Lavolps et Jean-François Péchiéras, diplômé du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) devient directeur adjoint de l'accueil de loisirs de Lubersac et effectue également de nouvelles missions au service communication de la communauté de communes.

Pour répondre aux réglementations liées à l'encadrement, les enfants sont accueillis par une **équipe pédagogique diplômée** :

*Andréïna Nguyen (BAFA)*

*Camille Sémédard (BAFA)*

*Caroline Parot (BAFA)*

*Maëva Vairon (CAP Petite enfance)*

*Agnès Ravel (BAFA)*

*Catherine Lonchambon (stagiaire BAFA)*

*Elisabeth Rivassoux (BAFA)*

*Philippe Chastagnier (Diplômé éducateur sportif)*

*Claudine Sageaud (BAFA)*

Les projets pédagogiques des deux centres de loisirs s'appuient sur le projet éducatif de la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour qui s'engage à accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et à donner du sens aux animations proposées.

Des projets d'animations financés en partie par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et MSA (Mutualité Sociale Agricole) avec le soutien technique de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) de la Corrèze.

Les modalités d'inscriptions et de tarifications sont consultables sur [www.lubersacpompadour.fr](http://www.lubersacpompadour.fr)

## Dates de fermeture pour 2021 :

Lubersac : du lundi 26 juillet au vendredi 13 août 2021

St Sornin-Lavolps : du lundi 09 août au vendredi 27 août 2021

Contacts : [marion.gilmert@lubersacpompadour.fr](mailto:marion.gilmert@lubersacpompadour.fr)

[lesptitescanailles@lubersacpompadour.fr](mailto:lesptitescanailles@lubersacpompadour.fr)

[lesfilous@lubersacpompadour.fr](mailto:lesfilous@lubersacpompadour.fr)

## Souvenirs 2019 en photo...



# LE MARCHÉ DU VENDREDI

Tous les vendredis, à partir de 16h, la Place de l'Horloge de Lubersac accueille son traditionnel marché, les commerçants présents sont les suivants :

- Earl Troussereau Murail - (Grand-Village-Plage) – poissonnerie
- Mme Sylvie BELLOT – (Lubersac) – fromages d'Antan
- Mme Somporn MAZEAUD – (St-Sornin-Lavolps) – plats cuisinés asiatiques
- M. Thierry DUFAURE – (Meilhards) – boulangerie pâtisserie
- M. Stefano GIANNI DI (St-Cyprien) – charcuterie corse
- Mme Irène HAJJI (Coussac-Bonneval) – plants de légumes – fleurs
- Mme Marie-José PAPA VOINE (Troche) – fromages de chèvre
- Mme Amandine OLLAGNIER (St-Ybard) – plantes et fleurs coupées



## LA FOIRE LE 1<sup>ER</sup> ET 3<sup>ÈME</sup> MERCREDI DU MOIS

Chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, Place de l'Horloge à partir de 9h00, sont rassemblés les exposants suivants :

- M. Fabrice PETEL - (Toulouse) – vêtements
- M. et Mme MAILLIE – (Ladignac-le-Haut) – vêtements
- M. Robert BROUSSAL – (Ussac) – chaussures
- Mercerie BRUNEAU – (St-Yrieix-la-Perche) – mercerie
- M. et Mme CONSTANT – (Coussac-Bonneval) – plants de fleurs et légumes



## COMITÉ DES FOIRES PRIMÉES

### 2020, UNE ANNÉE A BANNIR DE NOS MÉMOIRES POUR LE COMITÉ !

L' équipe organisatrice avait tout prévu pour la foire primée aux bovins et ovins gras du 1<sup>er</sup> avril 2020, quand le confinement a été instauré afin de protéger chacun de nous de ce maudit virus. Conclusion, nous avons annulé cet événement, ce n'était pas un poisson d'avril, malheureusement. Ensuite, les foires de juin et décembre, non pas eu lieu suite à une décision commune du comité, au vu de la conjoncture sanitaire ainsi que du protocole, strict, imposé. L'ensemble des organisateurs du comité des foires s'excuse auprès de tous nos fidèles éleveurs, acheteurs, visiteurs ou autres personnes pour l'absence de ces différentes manifestations, images de notre territoire et de nos savoir faire. Néanmoins, nous vous donnons rendez vous en 2021, foires primées bovins et ovins gras prévues le : 17 mars, 02 juin et 01 décembre, en espérant vous y retrouver nombreux. Dans l'attente, nous vous souhaitons une bonne année 2021, prenez soin de vous et de vos proches.

# COMICE AGRICOLE



## COMICE AGRICOLE DU BASSIN DE LUBERSAC 2020 : UNE ANNEE BLANCHE

*Au regard du contexte de crise sanitaire, et en l'absence de perspective sur l'évolution de la situation, les président(e)s de comices corréziens ont décidé à l'unanimité lors de la réunion téléphonique du 23 Avril 2020 de reporter l'organisation des comices estivaux à 2021.*

Ce traditionnel lieu de rencontre pour les éleveurs, qui met à l'honneur l'élevage de notre territoire, notamment auprès du grand public n'a pas été organisé cet été. Ce fut, pour nous tous, un immense regret. Certes la décision relève de la responsabilité de chaque canton, mais l'ensemble des Présidents et des Présidentes ont convenu d'une décision « collégiale et solidaire » que nous estimons « sage et raisonnable » au regard de l'absence de visibilité quant à l'évolution de la situation sanitaire. La suite nous a donné raison.

Nous avons également demandé aux financeurs et à nos partenaires de réorienter les subventions, initialement prévues pour les comices, aux acteurs, aux collectivités, aux entreprises du département qui rencontreraient des difficultés liées au COVID19.

### UNE ANNÉE BLANCHE POUR UN NOUVEAU DÉPART

A ce jour, en l'absence d'informations suffisamment précises sur les conditions dans lesquelles les rassemblements publics pourront se tenir et compte tenu des contraintes lourdes d'anticipation et d'organisation, le traditionnel « rassemblement pour Paris » qui a lieu chaque année sur notre champ de foire en Janvier n'aura pas lieu. Pour rappel le 31 janvier 2020 ce ne sont pas moins de 149 bovins qui se présentaient pour la sélection pour le concours général agricole.

Il en est de même pour le Salon de l'Agriculture. Il ne fera pas son retour au Parc des expositions, porte de Versailles en raison de la crise du Coronavirus, il est reporté en 2022. Par ailleurs, aucune décision n'a été encore actée concernant la tenue des comices estivaux de 2021.

Cependant, nous ne baissons pas les bras et l'ensemble des membres du comité d'organisation se mettent en ordre de marche pour organiser, durant l'été 2021, cet événement fortement attendu par nos éleveurs, un rendez-vous incontournable pour le monde agricole.

**Souvenirs 2018 en photo...**





# VIE SOCIALE & SOLIDAIRE

## DON DU SANG

Après des vacances d'été particulières durant lesquelles les donneurs ont été moins nombreux à se présenter en collecte de sang, l'Établissement Français du Sang invite chacun à se mobiliser activement afin de rehausser rapidement les réserves en produits sanguins. Malgré la pandémie, nos donneurs de l'antenne de Lubersac ont répondu favorablement aux collectes (entre 50 et 62 donneurs). Merci à tous et surtout merci à nos nouveaux donneurs (de plus en plus nombreux).

Penser à en parler autour de vous, tous les donneurs sont les bienvenus !



## BOUTIQUE SOLIDAIRE DU SECOURS CATHOLIQUE



Dans ces temps de confinement, **les associations caritatives restent présentes auprès des plus démunis**. Si la boutique de la rue des écoles est fermée à nouveau depuis le 1<sup>er</sup> novembre, les bénévoles du Secours Catholique, 8 personnes à l'équipe de Lubersac, continuent à apporter une aide alimentaire à ceux qui en ont besoin. En temps normal, la boutique est ouverte : le mardi de 15h à 17h et le jeudi de 10h à 12h

Vous y trouvez : vêtements, chaussures, sacs, linge de maison, jouets ; c'est aussi et surtout un lieu d'accueil où vous pouvez venir passer un moment autour d'un café.

En venant dans notre boutique apporter ou acheter des vêtements :

- vous aidez à financer nos actions auprès des plus faibles
- vous limitez l'impact environnemental en réduisant le volume des déchets

Merci de soutenir notre action, la pauvreté augmente et elle est proche de chez nous.

## CROIX-ROUGE-SOLIDARITÉ RURALE

Depuis 2015, La Croix Rouge travaille en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux et les élus des Centres Communaux d'Action Sociale pour apporter, chaque mois, en zone rurale les mêmes aides et soutiens que dans les villes. Face à l'augmentation de la précarité, elle accueille, écoute, oriente des personnes en difficulté ou isolées. Elle les soutient sous la forme d'une aide alimentaire le temps nécessaire et elle les accompagne vers leur retour à l'autonomie. En 2019, sur le territoire de la Corrèze, les équipes de bénévoles de La Croix Rouge Solidarité Rurale ont effectué 1 264 distributions, elles ont soutenu 2 676 personnes et elles ont distribué 75 200 repas.

### Croix Rouge Solidarité Rurale

Antenne Tulle 06 75 83 58 30 / 05 55 26 23 19

Antenne Lubersac : Marie Debernard - [csr19@croix-rouge.fr](mailto:csr19@croix-rouge.fr)

*La Croix-Rouge a toujours besoin de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes tentés par nos activités, par mail [dt19@croix-rouge.fr](mailto:dt19@croix-rouge.fr) ou par téléphone 05 55 74 44 11.*



# RESTOS DU COEUR

## LES RESTOS DU CŒUR D'ARNAC-POMPADOUR

L'impact du Covid19 a été important sur le fonctionnement des Restos du Cœur. Malgré un arrêt de quelques semaines du 18 mars au 21 avril 2020, les Restos du Cœur d'Arnac-Pompadour ont repris leurs activités avec quelques changements. En respectant les consignes diffusées par les services de l'État et pour assurer la protection des personnes accueillies et celle des équipes du centre, nous avons mis en place de nouvelles modalités ci-dessous :

- Distribution sur rendez-vous donné aux personnes accueillies pour éviter des attroupements.
- Laisser toutes les portes ouvertes autant que possible pour éviter la manipulation des poignées.
- Il n'y a plus d'accueil avec du café et petits biscuits.
- Il n'y a plus de distribution de vêtements.
- Les personnes accueillies doivent porter un masque.
- Une seule personne sera accueillie par famille (sauf en cas d'impossibilité de faire garder les enfants).
- Des colis sont préparés, posés sur une table et récupérés par la personne accueillie sans contact avec le bénévole.
- Nous n'utilisons pas de sacs provenant de l'extérieur.



Nous avons conscience que ces dispositions peuvent amener certains désagréments aux personnes accueillies et ne favorisent pas les contacts humains, mais notre but est de protéger avant tout, les personnes accueillies et les équipes du centre. Toutefois, une nouvelle campagne d'hiver a démarré le 23 novembre 2020 et nous sommes heureux de pouvoir accueillir toute personne qui sollicite notre aide.

Le centre est ouvert chaque mardi de 14H à 17H.

*Les bénévoles des Restos du Cœur de Pompadour.*

# CORRÈZE HABITAT

## Guide BRIVE PRATIQUE 2020 - 2021

### RUBRIQUE : habitat - Pour vous aider à trouver un toit

CORRÈZE HABITAT Agence de Brive

Le Jardanel - Route de la Rochette - 19270 DONZENAC

Tél. : 05 55 29 55 30

Email : [brive@correzehabitat.fr](mailto:brive@correzehabitat.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 16h sauf les mercredis après-midi.

Une offre variée de logements du studio au type 6 (appartements, maisons, parkings, garages, locaux commerciaux). Corrèze Habitat vous propose des logements en habitat collectif et en habitat individuel sur près de 60 communes de l'arrondissement de Brive en Corrèze et sur 3 communes de la Dordogne.

### Les + de Corrèze Habitat

- Aucun frais de dossier
- Aucun frais d'agence
- 1 mois de dépôt de garantie
- 1 loyer payable à terme échu
- 1 service d'accompagnement pour constituer votre dossier d'aide au logement
- Entretien des équipements inclus dans votre contrat de location
- Mutation possible au sein du parc de Corrèze Habitat en fonction de l'évolution de votre situation personnelle

Consultez toutes nos offres de location et de vente sur [www.correzehabitat.fr](http://www.correzehabitat.fr)



LOUER UN LOGEMENT - DEVENIR PROPRIETAIRE

#### Agence de Brive

Le Jardanel - Route de la Rochette - 19270 DONZENAC

Tél. : 05 55 29 55 30 / [brive@correzehabitat.fr](mailto:brive@correzehabitat.fr)

[www.correzehabitat.fr](http://www.correzehabitat.fr)

CORRÈZE  
Habitat

Votre partenaire privilégié pour construire votre projet de vie

# HABITAT (OPAH)

Depuis 2017, la commune bénéficie d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (O.P.A.H.).

Avant le démarrage de vos travaux, prenez rendez-vous avec un conseiller professionnel de l'habitat pour :

- Vous renseigner sur les économies d'énergie,
- Vous informer et vous orienter sur les dispositifs et les aides financières (Etat, Département de la Corrèze, Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour et Commune de Lubersac) pour acheter ou rénover votre logement.

## LUBERSAC – PÉRIMÈTRE DE RENOUVELLEMENT URBAIN



### MAISON DE L'HABITAT ACCUEILS DÉLOCALISÉS SUR RENDEZ-VOUS

- 1 Eglise
- 2 Mairie
- 3 Office du tourisme
- 4 La poste
- 5 Ecole maternelle
- 6 Champ de foire
- 7 Collège
- 9 Château de Lubersac
- 9 Chapelle Notre Dame du Rubeau
- 10 Caserne des pompiers

**RENSEIGNEMENTS ET  
CONSEILS GRATUITS  
05 55 74 08 08**

Des aides financières spécifiques de la commune pour une habitation située dans le périmètre RU :

- Une prime à l'acquisition de 2 500 € pour une résidence principale.
- Une aide à la rénovation de façades (30 % de subvention d'une dépense plafonnée à 20 000 €).
- Une aide à la rénovation des vitrines commerciales (30 % de subvention d'une dépense plafonnée à 8 000 €).
- Une prime de 1 500 € pour le changement d'usage d'un local commercial.

Sur tout le territoire communal : Une aide de la commune de 500 € pour tous les dossiers éligibles à l'aide de l'ANAH (ETAT).

## MISSION LOCALE



La Mission Locale de l'Arrondissement de Brive accompagne les jeunes de 16 et 25 ans, sortis du système scolaire.

Vous cherchez votre voie - que vous soyez en emploi ou non - la Mission Locale vous accompagnera dans toutes vos démarches.

Vous ne possédez pas le permis de conduire, vous cherchez un travail, un apprentissage ou une formation ; vous l'avez trouvé mais vous ne savez pas où vous loger... Les difficultés s'accablent...

Votre conseillère Mission Locale Delphine DZIUBA assure une permanence deux journées par mois à la Mairie de Lubersac. N'hésitez pas à venir la rencontrer ou même la contacter au 06 63 56 71 74.

Ensemble nous trouverons une solution !



**mission locale**  
ARRONDISSEMENT DE BRIVE-LA-GAILLARDE

# ADAPAC ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE À DOMICILE AUX PERSONNES ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CORRÈZE

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID, qui a poussé l'association ADAPAC à suspendre les accueils itinérants à Lubersac dans le but de protéger les personnes vulnérables. Néanmoins, le service d'assistance et d'intervention à domicile est resté actif de manière à répondre aux besoins de nos usagers. Nous espérons que l'année 2021 nous permettra de reprendre nos activités liées à la plateforme prévention : accueil itinérant, réunion collective de soutien aux aidants, ateliers méti'ss'Agés. Egalement, nous travaillons actuellement en lien avec la CAF pour développer un service de soutien à la parentalité par la mise en place d'intervention à domicile assurés par des techniciennes d'intervention sociale et familiale. L'association ADAPAC reste mobilisée pour intervenir 7j/7, 24h/24 afin de proposer ses services d'assistance aux personnes fragilisées par l'âge ou le handicap, service de soutien ménager, service de garde d'enfants, service bricolage/jardinage, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services. 05.55.17.63.90 – adapac.aaf@adapac.fr



**AGENCE DE BRIVE  
SECTEUR BASSE CORRÈZE ET SERVICE  
ADMINISTRATIF**

29, avenue de la Garenne Verte  
19100 BRIVE

**AGENCE DE TULLE  
SECTEUR MOYEN CORRÈZE**

14, avenue Victor Hugo  
19000 TULLE

**AGENCE D'USSEL  
SECTEUR HAUTE CORRÈZE**

22, rue de la Civadière  
19200 USSEL

**Coordonnées : 05 55 17 63 90 - adapac.aaf@adapac.fr - www.adapac.fr**

## AMICALE DES POMPIERS

### LES SAPEURS-POMPIERS DE LUBERSAC

#### 23 HOMMES ET FEMMES DISPONIBLES 24H/24H ET 7J/7J.

Cette année le Centre de secours de Lubersac devrait atteindre un peu moins de 300 interventions. On notera une légère baisse à cause des confinements de la pandémie Covid 19 qui a frappé notre pays durant cette année 2020. Malgré la présence du virus, les pompiers lubersacais ont dû apprendre, s'adapter et être formés à de nouveaux gestes de secours afin de rester au plus près de notre population pour effectuer leurs différentes missions. Le centre de secours compte deux nouvelles recrues cette année. Coleene Audevard et Xavier Bourbon viennent enrichir les rangs lubersacais. A ce sujet, si notre activité et nos missions vous intéressent avec une envie future de nous rejoindre, vous pouvez nous contacter par mail : cis.lubersac@sdis.fr.

*L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lubersac*



# SOLIDARITÉ POUR NOS ÂÎNÉS ET NOS COMMERÇANTS !

Au regard du contexte sanitaire liée à la pandémie, le repas annuel offert aux aînés de Lubersac, traditionnellement au mois de mars, n'a pu avoir lieu en 2020 et l'évolution actuelle de la crise ne nous permet pas de garantir son organisation en 2021.

Cependant, dans cette période difficile, les élus lubersacais ont souhaité témoigner leur soutien aux aînés de la commune tout en apportant un coup de pouce aux commerces de proximité qui y sont installés.

Ainsi, toute personne inscrite sur les listes électorales de la commune et âgée de plus de 70 ans s'est vu offrir un chèque solidaire de 20 € sous la forme de deux bons d'achat de 10 € utilisables chez les artisans et commerçants partenaires qui affichent sur leur vitrine l'autocollant de l'opération. Cette opération est en place jusqu'au 30 avril 2021.



## ASSISTANTES SOCIALES DU DÉPARTEMENT

### PERMANENCES DES ASSISTANTES SOCIALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CORRÈZE

**Mélanie Fulminet et Elodie Jugie pouvez-vous nous parler des permanences que vous tenez, chaque mardi, à la mairie de Lubersac?**

Nous sommes travailleuses sociales de polyvalence de secteur au Département de la Corrèze et nous sommes rattachées à la Maison de la Solidarité Départementale (MSD) d'Uzerche. Notre secteur d'intervention est localisé sur la commune de Lubersac et ses alentours. En fonction de l'adresse de la personne, c'est l'une ou l'autre qui la reçoit et l'accompagne dans ses démarches. Chaque mardi, nous effectuons chacune une permanence à la Mairie de Lubersac de 9h30 à 12h30. Il faut prendre rendez-vous auprès de la MSD au 05.19.07.83.70. Il est important pour nous de pouvoir recevoir le public en proximité, la mairie nous met à disposition des locaux adaptés, qui respectent la confidentialité et les protocoles sanitaires en lien avec la pandémie. Nous pouvons également effectuer des visites à domicile dans la semaine si cela est nécessaire.

#### **Quelles sont vos missions et vos domaines d'intervention ?**

Notre mission consiste à accueillir, évaluer puis conseiller, orienter la personne et proposer des aides adaptées. Nous intervenons dans le domaine de l'accès au droits sociaux, les difficultés financières, mais également, l'accompagnement des bénéficiaires du RSA par des actions d'insertion sociales et professionnelles, la prévention et la protection des enfants et familles vulnérables, l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées en liaison avec Lubersac santé. Nous travaillons en étroite collaboration avec les partenaires présents sur la commune de Lubersac comme les associations caritatives, l'Agence Départementale Information Logement (ADIL), la Mission Locale, une juriste d'Infos Droits et la Mairie de Lubersac, afin de mener à bien nos missions. Nous pouvons également nous appuyer ou orienter vers d'autres professionnels du Département: sage-femme, puéricultrice de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), travailleur social en charge du budget... qui sont présents sur la MSD d'Uzerche.



#### **Vos actions sur la commune de Lubersac sont-elles nombreuses ?**

Sur les 3 premiers trimestres 2020 nous avons accompagnés 97 foyers de la commune parfois une seule rencontre suffit, parfois nous instaurons un accompagnement sur un plus long terme afin d'aider à la personne à résoudre l'ensemble de ses difficultés. La majorité des personnes nous sollicitent car elles sont en difficulté financière : après avoir vérifié l'ouverture des droits, nous étudions les possibilités de paiements échelonnés, d'aide financière ou de constitution de dossier de surendettement. Nous pouvons également proposer une aide à la gestion administrative et financière. Mais nous sommes aussi là pour accompagner les jeunes parents, aider les personnes confrontées à des difficultés familiales, dont l'enfant rencontre des difficultés à l'école ou à la maison, pour l'orienter vers des structures adaptées... Nous intervenons également en prévention en matière d'expulsion, d'habitat indigne, de relogement. Notre champ d'intervention est très vaste, nous sommes le 1<sup>er</sup> interlocuteur en matière d'action sociale.

#### **Que vous semble-t-il important de préciser aux administrés qui peuvent appréhender de vous solliciter ?**

Nous sommes là pour écouter sans jugement, aider la personne à trouver des solutions, à définir et concrétiser ses projets, retrouver une autonomie. Notre objectif n'est pas de faire à sa place mais avec elle et en respectant ses choix.

# AIIDAH ASSOCIATION INTERCANTONALE D'INTERVENTION AU DOMICILE DES AÎNÉS ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

## UN SERVICE CONTINU PENDANT L'ÉTÉ ET DURANT TOUTE LA CRISE SANITAIRE

L'AIIDAH, présidée par Michèle RELIAT, Conseillère Départementale du canton d'Allasac, gère un service de portage de repas à domicile basé à Vigeois. Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord). Avec la crise sanitaire de cette année, l'association a assuré sans discontinuer son service, malgré les restrictions de déplacement et les vacances de ses employés. Les salariés ont fait preuve d'une attention toute particulière envers les personnes âgées et leur professionnalisme ne s'est pas démenti. Les menus élaborés par une diététicienne sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche. Nous proposons à nos adhérents 2 formules au choix :

- Une formule pour le midi et le soir à 10 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert.
- Une formule entrée + plat (viande ou poisson avec légumes) à 6.80 €.

**Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie.**

Une cotisation de 1 euro par an sera demandée pour l'association.

Vous pouvez nous joindre au 05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70 ou par mail [aiida@orange.fr](mailto:aiida@orange.fr)

Pour plus d'informations, un site internet est à votre disposition : [www.livraison-repas-domicile-19.fr](http://www.livraison-repas-domicile-19.fr)



## TÉLÉTHON

### LA VILLE DE LUBERSAC ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR SONT RESTÉES MOBILISÉES MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

À l'occasion de l'édition 2020, la municipalité de Lubersac, avec le soutien de Jean-Jacques LOUBRIAT avait prévue d'organiser une manifestation, comme les autres années, dans le cadre du marché de Noël, en étroite collaboration avec les associations locales. Au regard des mesures sanitaires à cette période, ces structures étant à l'arrêt, elles n'ont donc pas pu répondre favorablement à l'appel qui leur avait été lancé. Par ailleurs, le marché de Noël a finalement pu se tenir mais sur un modèle un peu différent des autres années. Toutefois, afin de vous permettre malgré tout de manifester votre solidarité auprès de l'AFM TELETHON, des urnes étaient disponibles dans les mairies de la communauté de commune pour recueillir vos dons. À Lubersac, la librairie "Encre et Fumée" place de l'horloge et la Boulangerie "Le fournil des traditions" ont été témoins, chacune à leur tour de votre générosité.

Au total, c'est la somme de 1 491,60 € qui a pu être récoltée sur l'ensemble du Pays de Pompadour Lubersac,

Bravo et merci pour le soutien de cette cause par votre participation

# Téléthon

**Le Téléthon cette année c'est  
chacun chez soi, mais pas chacun pour soi**

4 et 5  
décembre

#Téléthon2020



Image prises sur la page Facebook de la ville – Publications 24/11 ET du 11/12

# EDF SOLIDARITÉ



Engagée depuis plus de 30 ans en faveur de la prévention de la précarité énergétique, EDF travaille aux côtés des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des acteurs sociaux institutionnels et associatifs, pour faire en sorte que la facture énergétique ne soit pas un facteur aggravant. A cet égard, EDF propose un éventail de mesures, au plus près des personnes en difficulté, pour les accompagner et prévenir au mieux la précarité énergétique. La politique solidarité d'EDF, active et volontaire, se concrétise autour de trois thématiques : la prévention par le biais d'ateliers sur les Eco-gestes, l'accompagnement et l'aide au paiement (ateliers explication de facture EDF et sur le chèque énergie), que notre Correspondant Solidarité **Sandrine BOURNAZEAUD** déploie sur tout le territoire LIMOUSIN.

Aussi une convention de partenariat vient d'être signée entre le CCAS de Lubersac et EDF Grand Centre.

## Quelques Eco gestes à adopter à la maison :

### **LE CHAUFFAGE**

Pensez à adapter votre température été comme hiver. Réduire de 2°C sur la climatisation ou le chauffage vous permet de faire une économie d'énergie de 15%. Régler votre chauffage à une température de 19°C dans la partie jour et 16° dans la partie nuit.

**Chaque degré supplémentaire = +7% sur votre facture.**

### **L'ÉLECTROMÉNAGER**

Le lave-linge : le pré-lavage est inutile. Privilégier les basses températures. Un lavage à 30°C consomme 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°C. Le réfrigérateur et le congélateur : à dégivrer au moins 2 fois par an. 4 cm de givre multiplie par 2 la consommation de l'appareil.

### **L'EAU**

limiter sa consommation passe par plusieurs gestes : couper l'eau lors du brossage des dents, éviter les bains ou favoriser les douches courtes. 15 minutes sous la douche correspondent à 300 litres d'eau.

**Quelques mots sur le chèque énergie :** Le chèque énergie est un dispositif d'aide au paiement des dépenses d'énergie (factures d'électricité, de gaz, rénovation énergétique...). Il s'adresse aux personnes qui ont de faibles revenus. Le montant du chèque est d'au minimum 48 € et d'au maximum 277 € TTC. Il n'y a aucune démarche à faire pour en bénéficier. C'est l'administration fiscale qui détermine les personnes concernées par ce dispositif. Le chèque est nominatif. Il est envoyé sur format papier.

## **1) LE CHÈQUE ÉNERGIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?**



Le chèque énergie est nominatif et vous aide à payer les factures d'énergie de votre logement. Il est attribué pour une année en fonction de vos ressources et de la composition de votre foyer. Vous le recevez automatiquement par courrier, chez vous.

### **Attention, pour bénéficier du chèque énergie :**

- Vous devez impérativement avoir déclaré vos revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls (il est inutile en revanche de transmettre votre avis d'imposition sur les revenus pour bénéficier du chèque). Votre droit à bénéficier du chèque énergie sera établi sur la base de cette déclaration.
- Vous devez habiter dans un logement imposable à la taxe d'habitation (même si vous en êtes exonéré).

Avec le chèque énergie, vous bénéficiez également de droits et de réductions auprès de votre fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel :

- En cas de déménagement, vous ne paierez pas les frais de mise en service de votre contrat.

- En cas d'incident de paiement, vous bénéficierez :

- Du maintien de votre puissance électrique pendant la période de trêve hivernale (du 1er novembre au 31 mars)
- D'une réduction des frais liés à une intervention en cas d'impayés (réduction de puissance ou suspension d'alimentation)
- D'une exonération, le cas échéant, des frais liés à un rejet de paiement

## **2) COMMENT UTILISER VOTRE CHÈQUE ÉNERGIE ?**



Avec le chèque énergie vous pouvez régler les dépenses suivantes :

- Votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.)
- Les charges de chauffage incluses dans votre redevance, si vous êtes logé dans un logement-foyer conventionné à l'APL
- Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement et réalisées par un professionnel certifié (Cf Code général des impôts, annexe 4 - Article 18 bis).

Par exemple : isolation des combles. Plus de renseignements à l'adresse suivante :

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/credit-impot-transition-energetique-cite>

Tous ces professionnels sont tenus d'accepter votre chèque énergie.

**Attention : le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire. Il n'est pas encaissable auprès d'une banque.**

Pour bénéficier des protections associées au chèque énergie, vous devez renvoyer ou déclarer en ligne sur <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/attestation>, l'une des attestations envoyée avec le chèque énergie.

Cette démarche n'est pas nécessaire pour le fournisseur auprès duquel vous avez utilisé votre chèque énergie : en effet, dans ce cas, les protections associées seront activées automatiquement.

## **3) COMMENT PAYER VOS DÉPENSES D'ÉNERGIE AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE ?**



**Pour payer une facture d'électricité ou de gaz naturel, inutile d'attendre l'arrivée de votre prochaine facture. Vous avez deux possibilités :**

- Payez en ligne sur le site [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr) en saisissant votre n° de chèque, le code à gratter, vos références client. Profitez-en pour demander que le montant du chèque énergie soit automatiquement déduit de votre facture d'électricité ou de gaz pour les années à venir ;
- Envoyez votre chèque énergie à votre fournisseur, accompagné d'une copie d'une facture récente ou d'un échéancier faisant apparaître vos références client.

Si le montant de votre chèque est supérieur à votre prochaine facture, le restant du montant du chèque sera automatiquement déduit des factures suivantes.

**Pour régler un achat de combustible (fioul, bois, GPL...),** vous remettez votre chèque énergie directement au fournisseur. Vous ne pouvez l'utiliser qu'en une seule fois, et il n'y a pas de rendu de monnaie si la facture est inférieure au montant du chèque.

**Pour régler une redevance en logement-foyer,** vous remettez votre chèque énergie directement au gestionnaire du logement-foyer. Si le montant de votre chèque est supérieur à votre prochain avis d'échéance, le restant du montant du chèque sera automatiquement déduit des avis suivants.

**Votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivant son émission. Sa date de validité est inscrite sur le chèque.**

# VIE CULTURELLE

## MÉDIATHÈQUE

### INTERCOMMUNALE DE LUBERSAC

La ville de Lubersac dispose d'une médiathèque gérée par la communauté de communes du pays de Lubersac-Pompadour.

Patrice MARTY, bibliothécaire vous y accueille les :

MARDI : de 10h à 14h

MERCREDI : de 10h à 17h

JEUDI : de 13h à 17h

VENDREDI : de 14h à 17h

1 SAMEDI sur 2 : de 10h à 17h (en alternance avec la médiathèque d'ARNAC-POMPADOUR)

La médiathèque dispose de 11 300 livres (tout secteur confondu), 300 DVD, 70 CD

10 postes informatiques sont à votre disposition gratuitement pour l'utilisation d'internet et de logiciels de traitement de texte.

Pour l'emprunt de documents, il est demandé une cotisation annuelle de 12 euros par adulte. L'emprunt est gratuit pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans.

Vous pouvez emprunter 5 livres, 3 DVD, 2 CD pour une durée de 3 semaines.

La médiathèque dispose également de ressources numériques en lien avec la Bibliothèque Départementale de la Corrèze via le lien suivant : <http://www.mediathèque-numérique.com/mediathèques/correze>. Consultables par tous, inscrits ou non à la médiathèque.

L'ensemble des documents est également consultable sur le catalogue en ligne <https://mediathèques.lubersacpompadour.fr> commun aux deux médiathèques de Lubersac et Arnac-Pompadour. Vous pouvez effectuer vos réservations en ligne et convenir d'un rendez-vous avec la médiathèque.

Tout au long de l'année diverses animations sont proposées : festival « coquelicot » au printemps, rencontre d'auteurs, animations enfants : venue de conteurs, séances kamishibai (contes japonais) en lien avec l'accueil de loisirs et les écoles du territoire...

Durant l'année 2020 nous avons pu bénéficier des animations suivantes :

- Février : Intervention d'Elodie CREPEL psychologue pour enfants et auteur d'ouvrages sur le thème des relations sociales entre les enfants à l'école.
- Juillet : Jeu de piste et lecture de kamishibai pour les enfants de l'accueil de loisirs « les petites canailles » de Lubersac. (photo ci-contre)
- Jeudi 8 octobre, la médiathèque de Lubersac a eu le plaisir d'accueillir l'auteure lauréate du « prix des lecteurs corréziens »



2020 Hélène JOUSSE pour son 1<sup>er</sup> roman « les mains de Louis Braille ». (photo ci-dessous)



Comme de nombreuses structures, durant l'année 2020, la médiathèque de Lubersac a dû fermer ses portes au public pendant les deux périodes de confinement du 15 mars au 12 mai et du 03 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, ainsi il n'a pas été possible d'organiser d'animations sur ces périodes. Aussi, l'accueil du public n'ayant pas été possible, le service de réservation en ligne avec prise de rendez-vous et l'accès à la médiathèque numérique ont toujours été

disponibles. Nous invitons d'ailleurs nos lecteurs et lectrices à utiliser davantage ce service fiable, ludique et sécurisé.

#### Projets animations 2021 :

- Mise en place de « boîtes d'échanges de livres » sur les places publiques en lien avec les différentes communes du territoire.
- Festival « coquelicot » : accueil du conteur « Clément Bouscarel » originaire du Lot, le samedi 29 mai à 19h dans le parc de la mairie de Lubersac. (centre culturel si mauvais temps)
- Été 2021 : mise en place d'un service de prêts de documents au camping municipal, poursuite des animations avec l'accueil de loisirs et les écoles
- Partenariat avec le centre culturel pour expositions, venues d'auteurs de la région Limousin : dates à définir





# CENTRE CULTUREL DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR

L'année 2020 marquera notre centre par 3 événements majeurs :

- La création de son **identité « La Conserverie »** en référence à l'histoire du bâtiment.
- L'évolution **de son conseil d'administration**. Après 5 années de présidence active, aux côtés de **Jean-Pierre DECAIE**, bienveillant fondateur de ce centre culturel, **Pierre FARGES** a cédé la présidence. Nous tenons à les remercier vivement pour leur engagement sans faille dans la vie culturelle de notre territoire. Élu en septembre 2020, **Pascale AUDRERIE** est devenue la nouvelle présidente.
- En raison de **la crise sanitaire** seulement 6 représentations et deux expositions ont pu se dérouler cette année.

En attendant de retrouver son public, l'équipe de la Conserverie continue son travail.

Remerciement à toute l'équipe des « Amis du Centre Culturel », sans qui cette belle aventure ne pourrait pas exister.



[laconserverie.lubersacpompador.fr](https://www.laconserverie.lubersacpompador.fr)

LaConserverieLubersacPompador

## POURQUOI LA CONSERVERIE ?

En 1892, Léonce BLANC fonde sa première usine de conserves alimentaires à l'emplacement actuel du centre culturel. Cette usine deviendra par la suite la SAS VALADE, bien connue sur le territoire.



**La CONSERVERIE** - 6, av du château - 19210 LUBERSAC - 05.55.73.20.00  
[laconserverie@lubersacpompador.fr](mailto:laconserverie@lubersacpompador.fr)

## OFFICE DE TOURISME TERRES DE CORRÈZE

### ÉTÉ 2020 : L'HEURE DU BILAN D'UNE SAISON PAS COMME LES AUTRES

Face aux interrogations liées au comportement des touristes pendant la crise sanitaire, il était difficile d'anticiper l'activité touristique de cette saison. La fréquentation en hausse dès la première quinzaine de juillet a vite balayé les inquiétudes. Ne pouvant partir à l'étranger, de très nombreux français ont découvert les vacances en France.

Les atouts des Terres de Corrèze : vastes espaces naturels préservés, sports nature, patrimoine et terroir, étaient en totale adéquation avec les attentes d'évasion et de ressourcement des touristes.

Cela nous conforte également dans la pertinence du choix de notre slogan « **Terres de Corrèze, Reconnectez-vous** », qui traduit les besoins de retour aux sources, de grand air et de reconnexion avec l'essentiel.

La présence des 2 triporteurs Terres de Corrèze sur les sites à forte affluence et sur certaines manifestations a été très appréciée. Ce nouveau mode d'accueil hors les murs, a permis d'aller au plus près des clientèles avec un rapport moins formel et un accueil hyper-personnalisé. Les nouveaux parcours Terra Aventura sur Vigeois (parcours nocturne) et sur le secteur Pradines/Lestards (cache éphémère) ont attirés de très nombreux amateurs de ces chasses aux trésors nouvelle génération. Sur l'ensemble du territoire la demande de randonnées a été très forte et en nette progression par rapport aux années précédentes. Sur ce point, l'Office de Tourisme a engagé des actions de concertation avec les acteurs du territoire pour harmoniser l'offre et la promotion des divers modes de randonnées proposés. Le bilan de cet été 2020 est donc très positif en termes de fréquentation et de satisfaction des visiteurs. L'équipe de l'Office de Tourisme va donc poursuivre et développer la promotion et l'attractivité du territoire en travaillant avec les acteurs touristiques locaux.

Office de Tourisme Terres de Corrèze – Tél. : 05 55 73 15 71  
[www.terresdecorrèze.com](http://www.terresdecorrèze.com)

**TERRES  
de CORRÈZE**  
Office de Tourisme



# JMFRANCE

Depuis plus de 70 ans, les JMFrance permettent aux enfants d'assister à des concerts pendant le temps scolaire. De Lubersac à Pompadour en passant par Beyssac, Beyssenac, Saint-Sornin Lavolps, Saint-Julien le Vendômois, Montgibaud, Benayes, Saint-Pardoux et Saint-Martin, ce sont des centaines d'écoliers qui viennent applaudir des artistes qui jouent « pour de vrai » devant eux : c'est ça le spectacle vivant ! Par chance, cette année nous n'avions programmé qu'un seul spectacle pour les enfants de toutes les classes du CP au CM2 qui a pu avoir lieu le 04 février 2020 ; c'était « En Enfancie ». Nous avons voyagé en chansons et découvert tout un assortiment d'instruments de musique du monde ; les enfants ont été enthousiasmés ! De plus, les spectacles se déroulent maintenant à La Conserverie, offrant ainsi aux enfants de vraies conditions de spectacle ! Et pour l'année prochaine.... Le contexte sanitaire actuel complique évidemment les choses. L'organisation nationale des JMFrance prévoit cependant des « tournées ». Nous reviendrons vers chaque école dès que nous en saurons un peu plus ; soyons optimistes ! Enfin nous remercions infiniment les enseignants qui nous suivent dans notre démarche permettant la pérennité de notre action. Le soutien financier des municipalités est également nécessaire à notre fonctionnement et nous remercions chaleureusement celles qui y contribuent.

# JMFRANCE

International

Françoise Berqué – Déléguée JMFrance



# THÉÂTRE DE LA HALLE

Après quelques années dans les bras de Morphée, le théâtre de la halle de Lubersac, se réveille doucement. En septembre 2020, une assemblée générale s'est tenue pour relancer cette activité. Composée d'anciens membres et de nouveaux, les répétitions pourront recommencer après cette période de pandémie.

Et si vous souhaitez pratiquer le théâtre, deux possibilités (accessible dès l'âge de 16 ans) :

- Des ateliers, stages (animés en interne) se dérouleront tous les derniers samedis du mois de 10h à 16h avec pause repas en commun,
- Des groupes pour se présenter sur scène et partager avec le public un moment de comédie et de convivialité.

Concernant le théâtre enfants / ados (de 7 à 15 ans), une section spéciale pourra être créée si un nombre suffisant de participant est atteint. Les répétitions, stages et ateliers se dérouleront à La Conserverie.

Contact : Pierre CHABASSIER 06.46.70.78.46



Souvenir de la comédie « La Soupière » en 2003



## JEUDI 19 AOÛT 2021 LUBERSAC, SERA VILLE ÉTAPE DU TOUR DU LIMOUSIN.

Retenez cette date ! Le tour du Limousin, traversera l'ensemble de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour.



## ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE LUBERSAC

### Composition du bureau

Co-présidents : Karine FAUCONNIER, Claude MARSAC

Secrétaire : Sébastien LALLIAS

Secrétaire adjoint : Cris BASTIANE

Trésorier : Sylvie BRUGERE

Trésorière adjointe : Annie MAZE

Correspondant : Karine FAUCONNIER

Comme l'année dernière, l'A.C.A.L. a ouvert ses portes aux commerçants et artisans de la Communauté de commune du Pays de Lubersac-Pompadour et réunit à ce jour une cinquantaine d'adhérents.



### Les projets réalisés sur 2019-2020 :

- Tombola organisée pour les fêtes de Noël, qui a proposé de nombreux lots qui ont été remis aux heureux gagnants début janvier. Cette remise des lots a été suivie d'un apéritif offert par l'A.C.A.L. moment très agréable et convivial ;
- Un calendrier présentant tous les membres de l'A.C.A.L. a été imprimé en 600 exemplaires qui ont été offerts à nos clients.
- Le marché des producteurs de pays, initialement prévu n'a pu se réaliser compte tenu de la crise sanitaire. Ce marché aura lieu en 2021 si les conditions sanitaires le permettent.
- Un stand de vente de pain d'épices et de chocolat chaud été tenu à l'occasion du marché de Noël organisé par la commune de Lubersac ;

### Les projets pour la saison 2020-2021

- La tombola des fêtes de Noël n'a pas été maintenue en raison du contexte sanitaire et de l'impossibilité pour certains commerçants et artisans de pouvoir exercer leur activité.
- Un nouveau calendrier va être réalisé et offert à nos clients ;
- Un stand de vente de pain d'épices et chocolat chaud sera tenu au marché de Noël ;
- Le marché de producteurs de pays, aura lieu à nouveau au début du mois de juin 2021 si le contexte sanitaire le permet.
- D'autres projets sont actuellement à l'étude.

# CONFRÉRIE DE LA POMME

## CONFRÉRIE DE LA POMME DU LIMOUSIN SITE REMARQUABLE DU GOÛT EN PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR



C'est une année particulière qui s'achève et en raison des multiples périodes de confinement et de distanciations sociales, nous n'avons pas été en mesure de fêter notre 5<sup>ème</sup> chapitre, qui devait se tenir en septembre. Auparavant, nous nous sommes rendus au salon de l'agriculture de Paris sur invitation du stand de la Corrèze.

L'annulation de la plupart des manifestations nous a contraint à renoncer à nos sorties estivales. Néanmoins, nous avons pu participer à quelques événements locaux :

- L'animation du camping de Lubersac qui a lieu les mardis soir de juillet-août, où nous faisons découvrir aux touristes les produits autour de la pomme du Limousin.
- La journée Groupama qui se tient sur l'hippodrome attire un public nombreux lors de la dernière réunion des courses le premier dimanche de septembre.
- La foire des fruits d'automne à St Yrieix-la-Perche où nous avons fabriqué du jus de pommes, a connu un vif succès.
- La nuit des châteaux à Pompadour le 24 octobre, très bien organisée par Scènes de Manège a enchanté les visiteurs à qui nous avons offert un verre de jus de pommes.



### Le bureau reste inchangé :

Grand Maître : Jean-Pierre Claux

Président : Francis Besse

Trésorière : Elodie Brun

Secrétaire : Joëlle Delage

Nous sommes prêts à vous accueillir dans notre confrérie pour partager des moments chaleureux et faire découvrir notre pomme AOP dans la bonne humeur!



### **LABEL «SITE REMARQUABLE DU GOÛT» : LA POMME DU LIMOUSIN AOP**

La Communauté de Communes du Pays de Lubersac - Pompadour a obtenu le label «site remarquable du goût» pour la qualité gustative de ses pommes ainsi que pour la richesse et la diversité de son patrimoine bâti et naturel.

La Pomme du Limousin AOP est la seule pomme en France à bénéficier d'une Appellation d'Origine Protégée.

# LE SYNDICAT AOP POMME DU LIMOUSIN

**Le Syndicat de l'AOP Pomme du Limousin créé en 1994 a une double vocation, la gestion du signe de qualité AOP mais aussi la promotion de ce produit exceptionnel. Il regroupe tous les producteurs et les coopératives engagés dans la production et la commercialisation de l'AOP Pomme du Limousin.**

La gestion du signe de qualité consiste à vérifier le bon respect des critères inscrits dans le cahier des charges de l'AOP Pomme du Limousin, tant auprès des producteurs que des coopératives, afin de garantir au consommateur un produit de qualité régulière tout au long de l'année. Ce travail repose sur des contrôles au verger, sur les conditions de production et dans les coopératives, sur les conditions de conservation et de conditionnement.

Saviez-vous qu'un groupe de bénévoles gourmands participe une dizaine de fois par an à des dégustations de lots d'AOP Pommes du Limousin prélevés de manière aléatoire dans les coopératives ? L'objectif est de s'assurer que ces pommes répondent bien aux critères qualitatifs de l'AOP (croquant, sucre/acide, aspect...) Si vous souhaitez rejoindre ce groupe de dégustateurs très convivial, contactez le syndicat au 05 55 73 31 51 ou par mail [info@pomme-limousin.org](mailto:info@pomme-limousin.org) (5 ou 6 sessions /an, déplacements en co-voiturage)



Le Syndicat est également chargé de la promotion de l'AOP Pomme du Limousin. Depuis une vingtaine d'années, la filière communique auprès des médias pour faire connaître et valoriser l'AOP Pomme du Limousin, le produit, les hommes et leur savoir-faire tant au niveau de la production que de la conservation et du conditionnement. Les relations presse sont complétées par des opérations événementielles comme la présence au Salon de l'Agriculture, des animations en points de vente, la Route de la Pomme du Limousin (visites de vergers et de coopératives, randos, sélection d'artisans partenaires...). Ces actions permettent aux professionnels d'expliquer leur métier, ses contraintes et également l'évolution de leurs pratiques depuis plusieurs décennies. Le

Syndicat propose, par ailleurs, des interventions ainsi que des ateliers thématiques pédagogiques et ludiques, s'adressant aux élèves de l'élémentaire au lycée, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des renseignements sur ces actions.

Suivez notre actualité : infos, jeux, recettes... sur le site internet [www.pomme-limousin.org](http://www.pomme-limousin.org),

Fan page Facebook @aoppommelimosin

Instagram @aoppomedulimosin



# BBA BASKET BALL AUVÉZÈRE

## Mot de la présidente

Après plusieurs années d'entente, les clubs de la JSL et du CAP ne font qu'un...le BASKET BALL AUVÉZÈRE est né le 25 septembre 2020. La fusion était une évidence pour tous, les ex-présidentes des 2 clubs avaient travaillé ensemble pour aboutir à cette fusion. Notre projet sportif, cette année, s'articule essentiellement autour de nos équipes jeunes. Les entraînements sont encadrés par un technicien du comité départemental de la Corrèze, mis à disposition du club et d'un Service civique en plus de l'éducateur. Notre but étant de développer la pratique du basket sur notre territoire et former nos éducateurs. Je souhaite remercier les municipalités ainsi que nos sponsors et les membres actifs du bureau qui œuvrent au bon fonctionnement du club. Etat Civil : Naissance de Jules Marbouty le 15 août. Nous remercions sa maman Anne Laure, secrétaire du club, qui a quand même assuré ses fonctions pendant son congé maternité.



Équipes	Coachs	N° Téléphone	Engagement	Entraînement	Lieu
BABYS	Angélique LIONET	06.86.71.50.31	Départemental	Samedi 11h00 - 12h00	Pompadour
MINI-POUSSINS	Mathilde PARADINAS Carine PINAUD	06.81.20.58.16 06.03.35.27.78	Départemental	Samedi 10h30 - 12h00	Lubersac
POUSSINS	Fanny MASSIAS Clarisse ROLLAND	06.16.74.87.53 06.83.50.74.83	Départemental	Jeudi 18h00 - 19h30	Pompadour
BENJAMINES	Mathilde LABONNE Emilie CROZETIERE	06.78.41.47.88 06.65.10.08.65	Départemental	Mardi 17h30 - 19h00 Vendredi 17h30 - 19h00	Lubersac
MINIMES	Hugo MALAURIE	06.71.27.88.42	Départemental	Mercredi 17h30 - 19h00 Vendredi 19h00 - 20h30	Lubersac
CADETTES	Sylvain DOUCET	06.24.59.23.25	Départemental	Mercredi 19h00 - 20h30 Vendredi 19h30 - 21h00	Lubersac Uzerche
SENIORS	Patrick GERAUD Fanny MASSIAS	06.16.74.87.53 06.83.49.18.82	Départemental et Régional	Mercredi 19h00 - 20h30 Vendredi 20h30 - 22h00	Lubersac

L.HB 19



# LUBERSAC HANDBALL 19

En août 2019, une bande de copains handballeurs ont décidé de créer un club sur la commune de Lubersac, en un mois les démarches étaient faites. Notre association sportive a une équipe masculine séniors qui s'entraîne le jeudi de 21 h à 22 h 30 au gymnase de la commune. Sur cette première saison 2019-2020, ils ont débuté au plus bas niveau et ont fini le championnat en milieu de tableau en Honneur départemental. Notre équipe a pour principe la convivialité, l'esprit d'équipe et le pratique le handball avec plaisir. Pour la saison 2020-2021, le club a eu de nouveaux adhérents. Nous avons débuté un championnat fin septembre qui est pour le moment en suspens depuis fin octobre du fait du contexte sanitaire. Le Club remercie la municipalité de Lubersac, le Conseil Départemental et tous ses sponsors (Crédit Agricole Centre France Lubersac, Masseret Motoculture, La beauté du Cheveu 87 St Yrieix la Perche et tous les commerces de Lubersac) pour leur aide et leur soutien lors de la création de l'association. Pour nous joindre : lhb.19@outlook.fr



## RUGBY CLUB LUBERSACOIS

Pour la saison 2019/2020 le RCL évolué en deuxième série régionale. Avant l'arrêt du championnat, l'équipe se placée dans la seconde moitié du classement. De ce fait, pour la saison 2020/2021, elle jouera en Régionale 3 (anciennes troisième et quatrième série). L'année précédente fut compliquée et notamment par manque d'effectif.



2020 - 2021 Club Lubersac Orgnac



Pour pallier à cela, la décision a été prise, pour cette saison, de faire une entente sportive avec le club voisin d'Orgnac sur Vézère (CAO). Le rassemblement nommé CLO (Club Lubersac Orgnac) emmené par le duo d'entraîneur Martins (RCL) / Aumaitre (CAO) s'est fixé pour objectif de monter en Régionale 2. Avant la trêve imposée le CLO partageais la première place. Nous espérons que le championnat pourra reprendre pour continuer sur ce beau début de saison (une défaite et quatre victoires).

Coté manifestation, le RCL à uniquement participé au marché de Noël avec la traditionnel vente de beignets. Nous remercions tous les fidèles Lubersacois pour leur passage ainsi que le père Noël.

L'ensemble du RCL vous souhaite une très bonne année 2021 !

# BOUSICOU FOOT



BOUSICOU FOOT espère que vous êtes en pleine forme et que cette situation sanitaire n'est pas trop perturbante pour vous. L'année 2020 restera, pour BOUSICOU FOOT, une année blanche. Le confinement du printemps puis le re-confinement d'automne, les mesures sanitaires mises en place, nous ont obligés à renoncer à nos projets.

- L'Ecole de Foot (EVF) n'a pas terminé sa saison 2019-2020 et n'a pas organisé le stage Jean Paul DAYDE. Elle vient d'annuler ses tournois en salle de Noël : - Féminines (Challenge Maurice GAUTHIER) – U11 – U13. L'Ecole de Foot est actuellement à l'arrêt.
- Le club sénior AUVEZERE-MAINE, après un début de saison prometteur, voit ses compétitions 2020-2021 stoppées net.
- Cet été, la BOUSICOURSE n'a pu avoir lieu aux vues des mesures sanitaires non applicables pour une telle compétition.
- Le voyage annuel n'a pu être organisé et il est reporté à l'année prochaine. (Vos suggestions à ce propos sont toujours bienvenues)
- La traditionnelle « Poule au Pot » du mois de novembre n'a pu nous rassembler.
- De ce fait notre Assemblée Générale n'a pas eu lieu. (A voir dans des jours meilleurs)

Bref autant de manifestations auxquelles BOUSICOU FOOT est partenaire ou organisateur et qui n'ont pu se dérouler. On connaîtra certainement des moments plus agréables. En attendant prenez soins de vous et des autres. Respectez les gestes barrières. Courage, un peu de patience, on va se revoir bientôt !! Le bureau BOUSICOU FOOT est toujours là et se tient à la disposition de chacun.

*A très bientôt. Le président. Jean Jacques LOUBRIAT  
NB : Les cotisations pour 2020 sont suspendues.*

Les photos proposées sont celles de 2019



*Retrouvons nos jeunes au plus vite ....*



*...Ainsi que les moments de convivialité !!!*

## AUVEZERE FOOT 19

Une année un peu particulière se termine pour l'AMFC comme pour beaucoup d'entre vous. En raison de la pandémie de la COVID 19, la saison précédente s'est terminée bien avant son terme. Cet arrêt brutal n'a pas eu trop de conséquences négatives sur l'activité et le projet sportif de notre club. En effet chacune de nos trois équipes ont pu assurer leurs maintiens en 1<sup>er</sup>, troisième et quatrième division de district. Au mois de juillet, nos instances nous ont autorisées à reprendre nos activités en respectant un protocole sanitaire exigeant mais nécessaire afin d'assurer au mieux la sécurité de tous. L'intersaison fut très active au niveau sportif. Le retour au club de quelques joueurs ayant côtoyé le niveau régional ainsi que l'arrivée de jeunes issus de l'école de foot, nous permettait de préparer dans de bonnes conditions une reprise tant espérée. La richesse de l'effectif permettait également d'avoir de légitimes ambitions. Dès la reprise, les espoirs prenaient formes, l'équipe A fait chuter une équipe de régionale 2 au second tour de la coupe de France et se retrouve rapidement à la troisième place de son championnat. L'équipe B réalise un bon début de parcours en championnat et en coupe Maurice Leblanc, l'équipe C, quant à elle, est à la seconde place de sa poule de 4<sup>ème</sup> division. Mais cette bonne dynamique a dû se stopper à la fin du mois d'octobre en raison du second confinement. A l'heure où je vous écris, nous ne savons pas si cette saison pourra se terminer ou bien reprendre dans quelques semaines. Depuis le mois de mars nous n'avons pu organiser aucune manifestation, pas de repas, pas de tournoi... Plus que jamais, il faut saluer et remercier les partenaires privés ainsi que les différentes municipalités qui ont maintenus leurs aides matériels et financières pour que l'AMFC puisse à nouveau retrouver un jour le chemin des terrains. Soyez prudent, prenez soins de vous et de vos proches pour que nous puissions tous à nouveau vibrer ensemble devant les exploits de l'AUVEZERE MAYNE FOOTBALL CLUB. Retrouvez toute l'actualité du club sur la page officielle Facebook, résultats, manifestations et infos décalées..... [www.facebook.com/AuvezereMayne FC](http://www.facebook.com/AuvezereMayne FC).





# ENTENTE DES VERGERS FOOT 19



## 2019/2020

### - En chiffres

#### • 5 clubs

Auvézère Mayne F. C.  
E. Troche Vigeois  
A. S. Chamberet  
F. C. Uzerche  
A. S. Treignac

#### • 2 gymnases

Uzerche  
Lubersac

#### • 213 joueuses/joueurs

23 U17 7 U16 10 U15 8 U14 16 U13 14 U12  
20 U11 23 U10 10 U9 19 U8 10 U7 10 U6  
2 U18F 3 U17F 3 U16F 9 U15F 5 U14F 3 U13F  
4 U12F 3 U11F 2 U10F 2 U9F 1 U8F 4 U7F

59 de Chamberet, 10 de Treignac, 39 de Troche/Vigeois, 11 d'Uzerche et 94 de Mayne/Auvézère

#### • 24 éducateurs/encadrants dont 16 formés/diplômés

- 1 service civique
- 7 équipes engagées en championnat dont 1 en régionale
- 1 équipe d'éducateurs engagée en championnat et coupe Futsal
- 147 participants au stage Jean Paul Daydé
- 430 joueurs sur les six Tournois Futsal de décembre et février
- 40 000 € de budget



## Un 3/4 de saison très intéressant...

- Laura Golfier, gardienne U15F retenue en équipe de la Corrèze.
- Emma Rocher, gardienne U15F retenue en équipe de la Corrèze.
- Auriane Billard, qui a effectué des débuts très prometteurs en surclassement seniors avec l'équipe Régional 1 de Chamberet Troche Vigeois Uzerche.
- Emilie Lucas, qui a effectué des débuts prometteurs en surclassement seniors avec l'équipe Interdistrict de Chamberet Troche Vigeois Uzerche.
- L'équipe U15 qui accède en décembre en 15R2 après 9 victoires en 9 matchs en première phase.
- Les équipes futsal en générale (U15 1er en championnat et qualifiés pour la finale de la coupe de la Corrèze, U17 1er en championnat, U14/U17F 1er en championnat et éducateur en lutte pour le titre en championnat)

Puis COVID 19 qui entraîne l'arrêt de toutes activités à partir de mi-mars !!!!!!!

#### • 10 stades

Concèze  
Beysac (terrain à 8)  
St Sornin (foot à 5)  
Lubersac  
Montgibault  
Troche  
Vigeois  
Uzerche (Pôle Féminin)  
Chamberet  
Treignac



## Des nouveautés pour la nouvelle saison

#### • Deux nouvelles équipes :

- Accession des U15 en U16 R2
- Création d'une équipe U19
- Soit 2 équipes en championnats et 13 équipes en plateaux (soit autant d'éducateurs au minimum !!!)

#### • Modification des catégories féminines :

- Comme les garçons (2 ans, mixité)
- Nous perdons notre niveau régional car nous ne pouvons aligner une équipe à 11 (surclassement interdit, égalité des sexes)
- Passage par l'année de transition avec des équipes à 8 en U11-U13F et U14-U17F
- Obligation de recruter pour l'avenir afin de créer des équipes U13F, U15F et U18F

#### • Restructuration de l'école de football

- Sportive avec l'arrivée d'un « vrai » responsable technique en la personne d'Alain Rigaud
- Administrative où nous allons essayer d'éviter les postes doublons
- Création d'une nouvelle commission en charge des manifestations diverses

Encadrement : Responsables de catégories

U7 Thierry Dufaure  
U9 Aurélien Chevalier  
U11 Jérôme Massias  
U13 Fabrice Bretagnolle  
U15 Eric Marsac  
U16 Matthieu Coudert  
U19 Laurent Mathey  
EFF Emma Dufaure  
U13F Fabrice Lelièvre  
U17F Emilien Chauffour



L'ensemble des joueurs et dirigeants de l'Entente des Vergers vous souhaite une bonne et heureuse année 2021



# TENNIS CLUB DU PAYS DE POMPADOUR

Le Tennis Club vient de clore son exercice 2020, sur une note très satisfaisante et un bilan financier à l'équilibre, légèrement positif. Malgré un environnement sanitaire complexe et un protocole contraignant mais nécessaire, notre Club réalise une très belle année, la première avec la dimension territoriale. Je remercie ici les autorités locales de Pompadour et de Lubersac pour nous avoir permis l'accès aux installations dès que ce fut possible.

Sur l'exercice 2019-2020, le nombre de nos licenciés adhérents atteint 140, en progression de 44% vs 2019, et le démarrage de la nouvelle saison est aussi prometteur. L'engouement est important mais n'est pas dû au hasard : tout d'abord le rapprochement Lubersac – Pompadour a permis de mutualiser les moyens respectifs, en termes d'installations mais aussi de joueurs, plus particulièrement en école de tennis, et au niveau des enseignants.



Par ailleurs, le projet du Club de permettre l'accès au tennis à tous et pour tous, en autonomie vis-à-vis des clubs voisins, nous a engagé dans une démarche de formation d'un enseignant au diplôme de Brevet d'Etat. Les contraintes étaient fortes tant les conditions d'admission sont difficiles, mais la volonté conjointe du Club et de Julien Vigliotti, notre candidat, ont permis à Julien de réussir avec brio les examens d'entrée au Centre de Formation de Talence, près de Bordeaux, siège de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Tennis. Ce projet a débouché sur la création du premier emploi au sein du TC Pays de Pompadour pour Julien Vigliotti.



La formation alternant entre la préparation du diplôme de DEJEPS Spécialité Tennis et l'enseignement en Club, nous avons cette année une période propice à une grande qualité d'enseignement, avec Bertrand pour les enfants et Julien pour les ados et les adultes. Je tenais à remercier Bertrand également pour avoir accepté d'être le tuteur de Julien durant sa formation. La qualité de l'enseignement et la belle personnalité de Julien ont dynamisé très fortement les séances et les groupes, non seulement chez les enfants (95% sont repartis pour l'école de tennis – les créneaux commencent à manquer...) mais aussi et surtout pour les adultes : nous avons en 2019 1 groupe d'enseignement Dames débutantes (3 personnes à date), nous sommes sur cette nouvelle saison à 4 groupes Dames (débutantes et confirmées, 16 personnes à date) et 2 groupes Hommes (6 personnes à date).



En complément des heures de perfectionnement Jeunes, se met en place également une séance de préparation physique cette année, qui sera proposée l'an prochain également aux adultes. Toute cette mise en place a enfin permis au niveau des résultats, de faire progresser le groupe Dames débutantes de l'an passé à date et en moyenne de 4 classements en une demi année. Bravo Julien, et merci Mesdames de poursuivre cette année encore !

Au niveau événements, cette saison 2019/2020 a été très fortement perturbée en raison de la situation sanitaire : pour faire simple, rien entre mars et Juillet, période habituellement riche en événements et compétitions, pour les jeunes notamment. Par ailleurs la Fête du Tennis n'a pu être renouvelée.

Afin de compenser les heures d'enseignement perdues en raison du confinement, les enfants de l'école de tennis ont bénéficié d'un stage début Juillet. Les animations mises en place le vendredi soir à partir de Juin n'ont pas pu être renouvelées non plus, mais nous espérons pouvoir les proposer de nouveau l'an prochain si la situation le permet. Nous avons également poursuivi notre action de partenariat avec l'EPDA du Glandier, pour le Sport Adapté, par le biais de mise à disposition des installations pour les résidents sur un temps hebdomadaire, et sommes même allés plus loin : sur l'initiative de Gabin, nous avons renouvelé notre pré-tournoi inter résidents, qui a permis au vainqueur (Jean François) d'intégrer le Tournoi Open estival organisé par le Club. Ce furent des moments d'échanges forts, pour tous, et cette intégration par le sport sera rééditée en 2021. Un grand merci à Gabin, à chaque participant et encadrant, sans qui rien n'aurait été possible. Au niveau compétition, l'année fut écourtée certes, mais chargée, tant en participations qu'en émotions : toujours plus de joueurs par équipe pour les adultes - ce qui nous a amené à maintenir une 4<sup>e</sup> équipe Masculine, et pour la saison à venir, selon les possibilités des infrastructures disponibles, nous envisageons une 5<sup>e</sup> équipe Hommes, et surtout 3 à 4 équipes Dames pour 2021 ! Notre tournoi estival, organisé au dernier moment dans le respect du protocole sanitaire, a été également un franc succès, avec un nombre de participants en hausse de 30%, et ce tenant compte des changements de nos dates historiques : notre tournoi est désormais positionné sur la deuxième quinzaine de Juillet, nous rééditons ces dates pour 2021. Un grand merci à l'équipe d'organisation qui a fait de ce tournoi un moment d'échanges et de convivialité malgré le contexte.



Nous vous accueillons tout au long de l'année, quelque soit votre âge ou votre niveau.

# UNION CYCLISTE LUBERSACOISE

La saison 2020 a été très sommaire étant donné les consignes sanitaires strictes qui ont régi les compétitions cyclistes. Les épreuves lubersacoises ont malheureusement dû être annulées. Quelques courses ont cependant pu avoir lieu en tout début de saison. A ces occasions Romain Richard a signé une place de 2<sup>ème</sup> puis de 3<sup>ème</sup> en Dordogne et Jean-Luc Teillaumas a remporté une victoire à Nieul (87). Courant septembre, les épreuves de Brive-Zone du Mazaud et Chamboulive ont pu se dérouler. Emilie Antonioli a terminé 1<sup>ère</sup> féminine sur ces deux épreuves, résultats inattendus pour une reprise après un arrêt forcé de 2 ans. Jean Luc Teillaumas a signé une place de 3<sup>ème</sup> à Chamboulive et Georges Gourdon termine 5<sup>ème</sup>. La fin de saison a été marquée par le traditionnel contre la montre Vimbelle-Tulle où les coureurs de l'UCL sont classés dans les places d'honneur. Merci à nos sponsors qui nous sont toujours fidèles !



Emilie Chassagne 2<sup>ème</sup> au scratch et 1<sup>ère</sup> féminine, Jean Luc Teillaumas 3<sup>ème</sup>.



Le nouveau maillot du club et les sponsors

## AUVEZERE-SENTIERS

Les adhérents d'AUVEZERE-SENTIERS sont accompagnés sur les chemins de randonnées dans les secteurs de l'Auvézère, de la Loyre, de la Vézère et parfois de la Tourmente, du Maine ou bien du Ganaveix.

En cette saison 2019/2020, si particulière et compte tenu des restrictions de circulation, 16 sorties pédestres ont été organisées pour les membres adhérents – avec une pensée toute particulière pour Marie-Thérèse qui nous a quitté.

Ne pas oublier de temps à autre l'aide des membres bénévoles pour l'entretien de certains passages embroussaillés sur les chemins de la commune de Lubersac.



Vous trouverez régulièrement dans les journaux locaux, tout comme sur le panneau communal les dates et les lieux de nos sorties.

Pour découvrir nos parcours et tous les renseignements complémentaires, voir notre blog : [auvezeresentiers.centerblog.net](http://auvezeresentiers.centerblog.net)

Venez rejoindre notre groupe de marcheurs le dimanche après-midi et découvrir au détour d'un sentier un superbe point de vue corrézien.

# GOLDEN'PHEONIX DANSE COUNTRY

La saison 2019/2020 aura été marquée par le COVID-19 entraînant un arrêt prématuré de notre activité de danse COUNTRY malgré un réel enthousiasme insufflé par notre professeur de danse, Mme Bénédicte BECKER, une passionnée capable de transmettre sa passion à toutes et tous, débutants ou non. L'assemblée générale s'est tenue le 09 décembre 2019, et après la présentation par notre trésorière du bilan tout à fait satisfaisant, il a été procédé au renouvellement du bureau :

- Présidente : MME LAURIER Christine
- Trésorière : MME MASDUPUY Dominique
- Secrétaire : MME RAGU Agnès

Malheureusement, nous n'avons pu mener aucun projet à terme, pour des raisons sanitaires évidentes, et notamment le fait de vous accueillir le 12 juin dernier pour notre bal annuel qui nous permet chaque année de vous faire partager et découvrir notre passion. C'est donc avec une très forte envie et des fourmis dans les jambes que nous avons repris les cours le 28 septembre 2020, en espérant accueillir à nouveau de nouvelles personnes, la danse COUNTRY étant une danse de partage et de bonne humeur.

Adresse FACEBOOK : golden phoenix lubersac – line danse. Personne contact pour tout renseignement : BECKER Bénédicte 06.48.33.81.62



Nous nous réunissons chaque lundi à la salle des fêtes de Lubersac de 18h30 à 19h30 pour les débutants et de 19h30 à 21h00 pour les plus aguerris. Nos tarifs restent de 12€ pour l'assurance et 10€ par mois. Malgré un contexte sanitaire particulier, de nouveaux projets pour cette nouvelle saison ont été évoqués :

- novembre 2020 : participation au Téléthon
- juin 2021 : bal annuel

Je terminerai en insistant sur le respect des règles sanitaires mises en place avec le concours de la Mairie, nous permettant de vous accueillir dans les meilleures conditions. Je vous invite à vite venir nous rejoindre, quel que soit votre niveau et je vous dis à très bientôt pour partager un bon moment de danse dans une ambiance conviviale et joyeuse.

*La Présidente,  
Mme LAURIER Christine*

## LUB'DANSE

Découvrir le plaisir de la danse à Lubersac, c'est possible !!

Forte de ses 24 années d'expérience, l'Association Lub'danse permet, dans un cadre chaleureux, la pratique de la danse de salon (Bachata - Cha-cha-cha - Paso Doble - Quick Step - Rock'n Roll - Rumba - Salsa - Samba - Tango - Valse).

De l'apprentissage au perfectionnement, les danseurs évoluent sous la direction d'Olivier Billard, professeur de danse, dont efficacité, humour, plaisir et bienveillance sont l'essence même de son enseignement. Les cours du jeudi soir, les stages ouverts à tous (adhérents et non-adhérents), l'organisation d'évènements, les séances d'entraînement rythment l'année de l'association bien vivante et conviviale. La saison 2019-2020 a encore bénéficié d'un engouement important pour cette activité et les manifestations attirent toujours de nombreux danseurs :



**Stages** de Cha-cha-cha et Rock'n Roll.

**L'incontournable thé dansant du 11 Novembre** animé depuis 3 ans par Julien Proulhac et son orchestre.

La danse est un vrai sport qui procure des bienfaits au corps et à l'esprit. Mais c'est aussi une activité fortement sociale.

Possibilité de nous rejoindre, en cours d'année, à chaque nouvelle session de danses. Venez esquisser quelques pas avant de vous inscrire, deux séances sont offertes.

Renseignements :

Soit par téléphone : 06 24 47 00 94 ou 06 85 06 87 58

Soit par courriel : lubdanse@yahoo.com



# YOGA LUBERSAC

## ATELIER DE YOGA LES MERCREDIS 20H

L'association de yoga regroupe 12 membres. Les cours sont dispensés par Cristina Sainte-Marie tous les mercredis soir de 20 h à 21 h 30 à la salle polyvalente de Lubersac.

Cette petite association créée en 1992, permet depuis 28 ans, de faire bénéficier à tous ceux qui le souhaitent des méthodes de relaxation, de souplesse et de bien-être autour d'exercices adaptés au groupe.

Concernant cette année 2019-2020, le yoga aura été frappé lui-aussi par la crise sanitaire de la COVID-19 ne permettant pas l'accès à la salle polyvalente et les regroupements, provoquant de ce fait un arrêt de l'activité forcé.

Pour autant Cristina a continué son enseignement à l'aide de vidéos tutorielles à destination de nos adhérents.

L'objectif essentiel est de perpétuer ce moment de relaxation, de gestion du stress et de permettre à un plus grand nombre d'y avoir accès. Dans cette société où le temps file à toute allure, où l'être humain est soumis quotidiennement aux facteurs de stress et de pression..., s'arrêter 1h30, chaque semaine, pour se recentrer sur soi, apprendre à se détendre et à prendre du recul avec la vie qui nous entoure, voilà pourquoi notre association de yoga est essentielle et a besoin de perdurer.

Annie MAZE, Présidente.

Contact : Cristina Sainte-Marie 06.75.48.74.24



# YOGA SO HAM

## SO'HAM YOGA TRADITIONNEL

La séance de yoga constitue un rendez-vous régulier avec soi-même. Outre la réappropriation de son corps, la souplesse, la pratique du yoga développe une certaine maîtrise de ses émotions, une grande détente et améliore la concentration. Il n'y a pas de « niveau » car le yoga n'est pas un sport et le pratiquant évolue en fonction de ses aptitudes. Chaque séance, d'une durée de 1H30, réalisée dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, comporte des exercices de respiration, des postures et une relaxation.

L'association SO'HAM Yoga traditionnel propose des cours hebdomadaires de hatha-yoga d'une durée de 1h30 à :

### Lundi

- SAINT-YBARD- foyer rural- 14h-15h30
- SAINT-GERMAIN les BELLES - office du tourisme 18h30-19h30 / 19h45-20h45

### Mardi

- JUILLAC- foyer des aînés 16h-17h30 / 18h-19h30 /20h-21h30

### Mercredi

- SAINT PARDOUX-CORBIER - salle polyvalente - 18h30-20h

### Jeudi

- LUBERSAC - salle polyvalente - 17h30-19h

Venez nous rejoindre ! Une séance découverte est offerte.

Pour tout renseignement : Christine Guichard, professeur de la FFHY (Fédération Française de Hatha-Yoga)

Site web : <https://yogasoham.jimdo.com>

Page facebook: <https://www.facebook.com/sohamyoga19>

Adresse électronique: [sohamyoga19@gmail.com](mailto:sohamyoga19@gmail.com)

Tel : 06.13.30.22.50



# CORBIER OXYGENE

Vous souhaitez pratiquer des activités physiques en extérieur (marche nordique, VTT) hors compétition dans des groupes adaptés à votre niveau ou la convivialité, la dynamique, la diversité des membres sauront vous faire apprécier nos merveilleux paysages limousins.

Vous souhaitez pratiquer des activités gymniques en salle (gym-pilates, renforcement musculaire, travail de souplesse, de coordination, d'équilibre) en toute sécurité, encadrés par des animateurs (trices) diplômés.

Vous aimez les sports d'opposition et « taper la balle » au tennis de table, Christophe et Laurent vous accueillent le mercredi (enfants) et le vendredi (adultes).

Chaque membre, chaque animatrice, chaque animateur de « Corbier-Oxygène » saura vous renseigner et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons au sein du club et vous faire partager notre bien être collectif.

Pour rappel, nous sommes parties prenantes dans le projet SPORT SANTÉ.



**Mon club,  
Ma forme,  
Ma santé !**

**Marche Nordique**



Le samedi à 8h30  
Jacques faugeras : 06 76 08 95 06

**Pilates AB Training**



Le mardi à :  
- 17h30-18h30  
- 18h30-19h30  
- 19h30-20h30  
Nicolas Giuliani : 06 17 67 52 30

**Tennis de table**



Le Mercredi à 16h00  
(groupe enfants)  
Christophe Moreau :  
06 51 39 83 19  
Le Vendredi à 18h30  
(groupe adultes)  
Laurent Lortholary : 06 70 42 52 11

**V.T.T.**



Le dimanche à 9h00  
Jean-Jacques Loubriat :  
06 80 75 86 96

**Sport-Santé**



Le mardi de 19h10 à 19h55  
Le jeudi de 9h à 10h ou de 10h à 11h  
Claire-Marie Masdupuy :  
06 87 94 14 70

**Sport-Santé**



Le Mercredi à 16h00  
Jacques faugeras : 06 76 08 95 06  
Jean-Marie Moulin : 06 49 37 07 00

## PASSERELLE SPORT SANTE

En 2019, la commune, en association avec Limousin Sport Santé et les associations Corbier Oxygène et Lub'rando en collaboration avec la maison de santé pluridisciplinaire, a souhaité se lancer dans la création d'une passerelle Sport Santé à Lubersac.

Tout est parti d'un constat, celui que certaines pathologies (diabète, hypertension artérielle, maladies cardio-vasculaires, cancers, obésité) ont un pronostic grandement amélioré grâce à une activité physique régulière.

Si vous rentrez dans ces critères et si votre médecin généraliste le juge nécessaire pour vous, il peut dorénavant vous prescrire une activité physique sur ordonnance. Vous serez alors pris en charge par l'intervenante de la passerelle lubersacoise, Claire-Marie Masdupuy, qui formée à ce type d'interventions, saura vous épauler en s'adaptant à votre pathologie, afin de vous permettre de reprendre en douceur une activité physique.

Tout le long du parcours de la passerelle, les interventions de Claire-Marie sont prises en charge par la commune.

A l'issue de ce parcours, il vous sera possible d'adhérer à des associations locales, dans lesquelles certains intervenants sont également formés au Sport Santé, afin de poursuivre vos efforts et de garder une activité physique régulière, ce qui est gage, associée à une alimentation variée et en quantité adaptée, d'une bonne santé au long cours.

Malheureusement, en 2020, notre élan a été un peu stoppé par la crise sanitaire, car il nous a été impossible d'assurer les cours une grande partie de l'année. Malgré tout, le bilan reste très positif car en tout, il y a depuis le début 16 personnes qui ont bénéficié de la passerelle, 12 femmes et 4 hommes et 11 qui, ayant fini leur parcours, ont intégré des associations sportives locales (pilate, marche nordique). Tous les autres n'ont pas encore fini leur parcours.

Nous espérons pouvoir reprendre notre activité très prochainement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le 06 87 94 14 70

# SELF DÉFENSE TAÏ-JITSU

Notre association a pour but d'aider à faire face à une agression. Nous utilisons pour cela des techniques de Karaté, d'Aïkido et de Judo. Nous dépendons de la fédération de Karaté du Limousin qui nous délivre des licences et à qui nous payons une cotisation annuelle. En dehors de ces frais, nos cours sont gratuits et ont lieu au Dojo de Lubersac, rue des écoles le mercredi soir à 18h/20h et pour ceux qui le désirent le samedi matin à 10h.

Toute personne ayant passée une visite médicale favorable peut participer à nos cours.

Pour tout autre renseignement :

M. Mermillod 06 27 88 07 62 le soir.



## ATELIER DE GÉNÉALOGIE

### LUBERSAC-AUVÈZÈRE GÉNÉALOGIE

Une des 7 antennes de « Généalogie en Corrèze »  
Maison des associations, 11 place Jean-Marie Dautier, B.P. 23, 19 100 Brive la Gaillarde.

Brive : [genealogieencorreze@orange.fr](mailto:genealogieencorreze@orange.fr) ou 05 55 24 16 93

Ou bien à Lubersac : [cde.121@orange.fr](mailto:cde.121@orange.fr)

Un lundi par mois, les généalogistes du secteur peuvent se rencontrer à la mairie pour échanger et compléter leurs recherches en accédant à la base de données que l'association mets gratuitement à leur disposition.

Des aides ponctuelles peuvent être réalisées le jour de l'atelier de généalogie.

En temps normal, les ateliers ont lieu à la mairie de Lubersac.



# TERRE DE MIEUX VIVRE



Terre de mieux vivre avait bien démarré l'année puisque, mi-mars, nous étions sur le pied de guerre, prêts à faire feu pour notre salon bien être prévu à la salle polyvalente le 29 mars. Un beau programme était à l'affiche, ainsi que de nouveaux exposants tous enthousiastes !

Le couperet nous est tombé malheureusement dessus 3 jours après avec l'annonce du confinement. . . du coup, nous avons dû bien sûr tout annuler et garder nos 1000 flyers non distribués au chaud (la seule dépense engagée cette année).



Nous avons organisé des réunions en vidéo pendant cette période difficile pour se soutenir et garder le moral et, fin de l'été, nous étions de nouveau prêts à relancer le salon pour mi octobre, en diminuant sans doute le nombre de participants. Mais la municipalité nous a fait savoir que la Préfecture n'autoriserait pas ce genre de manifestation. La mort dans l'âme et l'incompréhension nous ont gagnés mais nous avons bien dû en prendre notre parti. Ceci dit, nous ne baissons pas les bras et nous engrangeons notre énergie pour que 2021 soit une belle édition ! Et, en prime, nous vous offrons les sourires des membres du bureau !!!!

## LES FILS D'ARGENT

Notre but, c'est réunir les personnes autour de différentes activités, permettre le dialogue, oublier la solitude, les soucis lors de rencontres entre générations, de concours de belote inter-associations ou de repas. Avec la nouvelle équipe depuis novembre 2019, nous avons pu nous réunir pour le repas de Noël, la galette, mardi-gras avec le centre de loisirs, tout cela en musique et animations.

Les «petites canailles» se sont bien régalées. Merci à nos cuisinières, pour l'avenir du club, dès que possible, suite à la pandémie le programme établi, reprendra.

Prenez soins de vous, et a bientôt.





# COMITÉ DES FÊTES

L'année 2020 pour le comité des fêtes comme pour beaucoup d'associations fut une année très difficile, en effet la ballade n'a pas pu se dérouler, comme prévu, heureusement qu'en accord avec la mairie et autorisation de la préfecture nous avons pu maintenir la fête foraine, ce qui a permis aux industriels forains de pouvoir travailler. Nous espérons pouvoir retrouver notre traditionnelle fête en août 2021 (du samedi 21 au mardi 24 août).

Le comité des fêtes étant affilié à la FNCOF (fédération nationale des comités et organisateurs de festivités) et son président étant le délégué départemental et référent pour la Haute Vienne, l'organisation d'une réunion départementale de la fédération lui a été confiée, en présence de M. Arnaud THENOZ. (Président délégué de la FNCOF).

Malgré le contexte sanitaire de nombreux comités ont répondu présents à cette invitation, cette réunion fut très enrichissante pour tous les organisateurs de festivités.



Photos souvenir 2019



## Triste année 2020

L'année 2020 a débuté par l'assemblée générale qui s'est tenue le 19 janvier. Etaient prévus : le voyage annuel, la participation à la brocante-vide grenier de Pompadour, une exposition, entre autres... mais un satané virus est passé par là... et a tout bouleversé, pour nous, pour les autres associations, pour tout le monde. Ce qui fait que l'année 2020 restera comme une année de faible activité, en espérant vivement qu'elle soit une année de transition vers un monde meilleur (le monde d'après ?) mais là, c'est une autre histoire et ne rêvons pas ! Nous avons fait l'acquisition en décembre 2019 d'un roll-up, kakémono sur enrouleur de 2 m x 0.80m, présenté lors de cette AG pour la première fois. Pour nos expos, pour notre stand au vide grenier, il nous manquait un panneau afin de mieux nous identifier. Et donc, nous avons eu l'idée de confectionner un tel objet. Mais plutôt que de bricoler quelque chose qui serait peut-être trop artisanal, nous avons réalisé un projet qui a été fabriqué chez un professionnel à Limoges. C'est pratique, c'est commode à transporter. Désormais, l'ACPR a une identité visuelle transportable.

## Quelques remerciements

A Jean-Louis Baudoin, le fils de Guy Baudoin, notre regretté camarade, pour le don de nombreux livres, à Jeannine Renaudie, Jeannine Chauprade et à Jocelyne Cretté pour le don de cartes postales, à Jean-Michel Roche, Gérard Lapuyade, Alexandra Gourdon et Sylvie Doussaud pour le don de classeurs de timbres. Un grand MERCI à toutes ces personnes généreuses. Nous préparons ainsi des lots intéressants, thématiques, que nous vendons lors du vide grenier ce qui nous permet de collecter quelque argent afin d'acquérir du matériel, notamment pour les expositions que nous présentons régulièrement.

## Ne jetez rien ! surtout pas vos cartes postales, ni vos timbres !

Chapitre récurrent mais nécessaire. Lors de vos rangements, si jamais vous trouvez des cartes postales (ou des timbres), n'ayez pas le réflexe de les jeter, même dans la poubelle bleue de recyclage ! Le meilleur recyclage sera de les donner à un collectionneur, d'en faire profiter une association de collectionneurs telle que la nôtre qui s'en servira utilement et, en fait, pour le bénéfice de tous. Les cartes postales, dont la création remonte à la toute fin du 19<sup>ème</sup> siècle, 1901 pour Pompadour, étaient à cette époque et jusque dans les années 50, un médium montrant la vie de tous les jours dans nos villes, dans nos quartiers, dans nos campagnes... Par la suite, elles sont devenues un simple support à usage touristique, souvent retouché et corrigé par l'éditeur (le ciel bleu est rarement naturel !). Elles sont donc le reflet de leur époque, un témoignage souvent irremplaçable. Alors pensez-y lorsque vous faites du rangement. Merci !

## Un beau projet pour 2021

Il sera pleinement dévoilé lors de l'assemblée générale de janvier. Il s'agit de la réalisation de deux livrets philatéliques sur notre région, notre Pays de l'Auvézère Corrézienne. Depuis la création de l'association, en 1984, nous avons souhaité nous inscrire dans une démarche patrimoniale de notre petit pays par les expos régulières, par la parution de timbres-poste... Afin de compléter ce « travail », paraîtra donc ces deux livrets de quatre timbres à validité permanente et à affranchissement prioritaire, histoire de présenter d'une manière originale notre environnement, au fil des timbres... En avant-première, nous vous présentons les couvertures, seulement les couvertures. Pour l'intérieur, suspens !



## Un rendez-vous mensuel pour que vive la collection...

Comme je le rappelle souvent, la collection est un excellent dérivatif pour oublier l'actualité morose. En période de confinement, certains d'entre nous se sont plongés dans le classement de leurs timbres, de leurs cartes postales, de leurs plaquettes de muselets de champagne, j'en passe. Ils ont eu le temps de se replonger dans leurs collections favorites. Oui, assurément, la collection est un passe-temps enrichissant sur le plan culturel, un domaine de liberté par excellence où chacun exerce son activité (son art ?) comme bon lui semble, à son rythme, comme il le souhaite, sans aucun carcan, sans aucune contrainte ; c'est un domaine très ouvert. Et c'est intéressant de confronter ses idées à celles des autres.

Le Président Jacques Chirac était philatéliste. Il avait déclaré : « un monde miniature dans lequel chacun peut se projeter, trouver à s'instruire et surtout à rêver ». Cette citation a été relevée dans le trimestriel Philaposte de septembre 2020.

Alors, venez donc nous rejoindre au sein de notre petit club qui a fêté ses 35 ans en 2019. Nos réunions se déroulent dans une atmosphère amicale, chaleureuse et conviviale. Cela se passe à l'ancienne usine de la Forêt à Arnac-Pompadour, le deuxième dimanche du mois à partir de 10h, juste derrière radio PAC.

## Un rendez-vous annuel.

Tout est fonction des mesures en vigueur dans le cadre de la crise sanitaire, mais l'assemblée générale 2021 devrait avoir lieu le dimanche 24 janvier, à 10h, mairie d'Arnac-Pompadour.

Prenez soin de vous, et des autres !

Hubert BOUYASSE.

# ATELIER DE PEINTURE

L'ATELIER DE PEINTURE a été créé il y a 15 ans cette année. Les cours se déroulent chaque samedi matin de 10h à 12h au Centre Culturel de Lubersac. Ils sont animés par Laurence SARTIN qui dispense de précieux conseils aux élèves, toujours dans la bonne humeur. Aucun sujet n'est imposé, chaque peintre amateur choisit son thème de prédilection et la technique qu'il a envie d'expérimenter (huile, aquarelle, acrylique, pastel, etc...). Ce cours hebdomadaire, plus spécialement destiné aux adultes, a été complété cette année par un cours pour enfants de 7 à 11 ans animé par Liliane GUEDON ROUILLON le mercredi de 17h à 18h30. La traditionnelle exposition du mois d'Août a eu lieu malgré la crise sanitaire et les visiteurs ont pu constater que le confinement n'avait en rien mis à mal la créativité des artistes locaux auxquels s'étaient joints Henri MAMES sculpteur, Rémi MALIGNE illustrateur BD, Edith POUYAUD et Liliane GUEDON ROUILLON livres pour enfants. De nombreux projets sont à l'étude : exposition dans les locaux de la mairie de Lubersac, concours de dessins pour enfants, exposition estivale au Centre Culturel et Place de l'Horloge, etc...

L'art, source de beauté, n'est-il pas un antidote à la morosité ?

## **Composition du bureau :**

Présidente : Marie-Huguette POUYAUD

Vice Président : Jean-Pierre CORBEIL

Trésorière : Christine AUPEIX-DUMONT

Secrétaire : Edith POUYAUD

**Pour tous renseignements : 06.73.20.46.71**



# NOTRE DAME DES RUBEAUX

## LES AMIS DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DU RUBEAU ET DE L'ÉGLISE SAINT-ETIENNE ANNEE 2020

En présence d'une douzaine de personnes, l'Assemblée Générale s'est tenue le 23 novembre 2019 au presbytère de Lubersac, siège social de l'Association.

Le Bureau a été reconduit :

Président : François de LUBERSAC

Vice-présidente : Françoise BUSSY

Secrétaire : Martine BUSSY

Trésorière : Josette LEYSSENNE

Nous tenons tout d'abord à remercier la Municipalité pour son écoute et son aide tant administrative que financière.

Compte-tenu du confinement lié à la crise sanitaire de la Covid, les lieux de culte ont été fermés au public du 17 mars au 2 juin. Leur réouverture s'est faite en tenant compte des directives sanitaires.

Durant cette période, la Mairie a fait procéder aux travaux de réfection du chauffage de l'Eglise : mise en place de mats électriques chauffants dans le chœur et le transept. Nous la remercions vivement.

Nous avons assisté le 2 juillet à la **réunion organisée par la Mairie** dont l'objet était de présenter les nouvelles modalités d'attribution des subventions aux présidents des associations lubersacoises.

La **messe de l'Assomption de Marie, le 15 août**, célébrée sur l'hippodrome de Pompadour dans le respect des gestes barrière, a été animée par des paroissiens bénévoles. Nous remercions Monsieur Gourseyrol pour la sonorisation de cette cérémonie.

Pour clôturer la **semaine mariale** en l'honneur de Notre-Dame du Rubeau, la traditionnelle **procession du 8 septembre** s'est déroulée sous une météo très clémente. Animée par l'Abbé Sampaio, avec l'aide de bénévoles pour porter la statue de Notre-Dame du Rubeau et la croix, lire les prières et entonner les chants, elle fut suivie par une cinquantaine de personnes le long du parcours reliant l'Église à la Chapelle par la place de l'horloge. Des employés municipaux, des agents de la Gendarmerie et des bénévoles ont assuré la sécurité tout au long du parcours. Merci à eux ainsi qu'à tous ceux qui ont illuminé ce parcours.

Pour 2021, nous envisageons de repeindre la porte d'entrée de la Chapelle, de ré-imprimer des fascicules sur l'historique de la Chapelle et de l'Eglise afin de les mettre à disposition des visiteurs.

### CONTACTS

Nous vous rappelons que sur notre site internet, vous trouverez de nombreuses informations sur la vie de la paroisse (homélie, horaires des messes, des différents temps de prières, du catéchisme ainsi que les lectures bien utiles en périodes de confinement, etc...).  
<http://paroisse-pompadour-lubersac.wifeo.com>



## ASSOCIATION « LES PETITS LUBERSACOIS »



Les « Petits Lubersacois » est une association composée uniquement de parents bénévoles dont les enfants sont à l'école maternelle et/ou primaire de Lubersac. Aucun frais d'adhésion demandé, seulement de la bonne humeur, des idées et l'envie de faire plaisir aux enfants. L'équipe en place compte 9 membres actifs qui ont comme seul mot d'ordre : la CONVIVIALITÉ !

Nous nous retrouvons régulièrement pour organiser des événements comme le loto des écoles le 15 février dernier où si nous avions pu, nous aurions poussé les murs. Tous les fonds récoltés sont intégralement réinvestis pour nos chères têtes blondes pour leurs offrir le spectacle de Noël le 16 décembre où les enfants ont été conquis par la troupe des « Enfants Sauvages » et ont été gâtés avec la pochette cadeaux distribuée après le spectacle ou encore les nombreux jeux achetés pour la cour de récréation. Envie de nous rejoindre ?

Contactez-nous par mail - [asso.lespetitslubersacois@laposte.net](mailto:asso.lespetitslubersacois@laposte.net) ou via notre page facebook @les\_petits\_lubersacois

# FAMILLES RURALES

## CINEMA

Cette animation soutenue par la Communauté de Communes du Pays de Lubersac- Pompadour est accueillie au Centre Culturel Intercommunal de Lubersac- Pompadour. Elle est toutefois assurée bénévolement par des membres de votre association locale Familles Rurales, pour le compte de Ciné Plus, réseau de cinéma itinérant en Limousin.

Pour cette année et celle à venir la section cinéma s'adapte aux conditions sanitaires nationales.

De nouvelles dates seront communiquées.

Vous pouvez également rejoindre notre équipe de bénévoles en contactant : Dominique DECAP au 06 68 07 83 19

## PILATES/ SOPHROLOGIE

Les séances de Pilates sont animées par Claire- Marie Masdupuy à la salle polyvalente de Lubersac :

- Tous les mardis soir (vacances scolaires : un mardi sur les deux) de 20h à 21h
- Tous les jeudis matin (vacances scolaires : 11h à 12h)

**NOUVEAUTÉ** : cette année 2020/2021 une séance de renforcement musculaire est proposée conjointement avec l'association Corbier Oxygène tous les mardis soir de 19h10 à 19h55 à la salle polyvalente de Lubersac.

Ces activités sont ouvertes aux adultes, sans limite d'âge, sans contre-indication médicale. Pour tous renseignements contactez Claire-Marie Masdupuy au 06 87 94 14 70

Les séances sont tenues de respecter les règles sanitaires en vigueur liées à la crise sanitaire en cours.

Les séances de sophrologie ont été animées par Amélia et pour cette année 2020/2021 elles sont suspendues. Une information sera donnée pour signaler la reprise.



## VOISINEUR/ VOISINE

Les voisins ont continué leur visite auprès des personnes âgées bien sûr en respectant les règles sanitaires.

Nous nous sommes retrouvés au mois de Février à Segur le château ou la municipalité avait mis à notre disposition une salle. Nous la remercions ainsi que Muriel Bideau qui a tout organisé. Nous avons accueilli une nouvelle bénévole.

Puis il y a eu le confinement et notre activité s'est arrêtée.

Le confinement a été très compliqué pour les personnes seules. Les visites ont pu reprendre en juillet.

Nous nous sommes de nouveau rencontrés à Pompadour, autour du pot de l'amitié, ou nous avons accueilli une nouvelle voisine et le bébé de Marie Aline.

Notre famille s'agrandit.

Nous recherchons des bénévoles pour rendre visite à des personnes âgées seules soit chez elles ou en maison de retraite.



## CONVIVALI'THÉ

Les premiers lundis de chaque mois de 14h à 18h... un moment de convivialité vous est proposé pour échanger sur tous les sujets de la vie quotidienne.

Plusieurs thèmes ont été abordés pour cette première année.

La diététique, la cuisine du monde, la permaculture, le scrapbooking, couronne de Noël, l'hivernage des plantes. Nous remercions toutes les personnes qui sont venues nous parler de leur passion ou de leur métier.

Cette activité gratuite est ouverte à tous.



# AAPPMA ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES



La saison de pêche 2020 laissera sans doute beaucoup d' amertume à nos amis pêcheurs obligés de ranger leur canne à pêche à deux reprises au printemps et à l' automne pour cause de confinement imposé par la crise sanitaire due à la covid 19. Après le déconfinement, le programme d'alevinage a pu être réalisé comme prévu avec bien sûr du retard par rapport au calendrier prévisionnel. Malheureusement, de nombreux chevaliers de la gaule ont préféré raccrocher définitivement et cela a pour conséquence une chute du nombre de permis délivrés pour le compte de notre AAPPMA et plus généralement au niveau départemental et national. Cela entrainera des conséquences sur le plan financier qui hélas se répercuteront dans la programmation des actions pour les saisons à venir. Saison également écourtée en 1<sup>ère</sup> catégorie faisant suite à une dramatique sécheresse. Dans le sillage de son dynamique Président l'équipe dirigeante n'est pas restée les bras croisés et a entrepris plusieurs actions

notamment au niveau du parcours de loisirs situé sur la portion de l'Auvézère du pont de la Douverie au pont Lagorce. En plus des déversements réguliers de poissons surdensitaires, une action de nettoyage des berges a été entreprise à partir du pont de la Douverie. Il convient de féliciter les bénévoles qui ont donné de leur temps libre pour réaliser ce projet dans les meilleures conditions : le résultat est éloquent sur la portion travaillée ! Nous nous devons de remercier les personnes qui ont prêté leur matériel très spontanément et surtout ne pas oublier la très bonne collaboration des propriétaires riverains, en acceptant le passage des engins sur leur terrain et même en participant aux travaux ! Qu'ils en soient doublement remerciés. Les services municipaux ont également apporté leur soutien technique. Sous le patronage de la Fédération de pêche de la Corrèze, 2 pêches électriques ont été réalisées sur 2 linéaires de l'Auvézère, dans le but de recenser la faune piscicole : peu de salmonidés mais une bonne population de goujons. Dans le contexte actuel, il est difficile de se projeter pour la saison à venir. Un projet sera établi en fonction de notre situation financière. Donc nous



vous informons qu'il n'y aura aucune assemblée générale jusqu' au mois d'octobre 2021. Par conséquent les mandats électoraux qui devaient être renouvelés fin 2020 et courant 2021 sont prolongés pour une année supplémentaire. Notre AAPPMA fera tout son possible pour maintenir une action conforme à celle réalisée la saison dernière sans contrainte, espérons-le.

## SOCIÉTÉ DE CHASSE

La Société de chasse de Lubersac a tenu samedi 8 juillet 2020 sa traditionnelle Assemblée Générale sous la présidence de M. Julien Colombeau dans une ambiance particulière suite aux règles sanitaires de la Covid-19. La séance a été ouverte en commençant par les remerciements aux chasseurs et Présidents des sociétés voisines pour être venus aussi nombreux, la gendarmerie de Lubersac, M. Jean-Louis Colombeau représentant du Conseil Municipal de Lubersac, M. Sébastien Prat représentant de Groupama et ainsi qu'aux propriétaires présents. Un rapport moral de l'année écoulée fut présenté, qui dans l'ensemble c'est extrêmement bien déroulé avec 57 cartes vendues et un plan de chasse réalisé. Ensuite le trésorier a présenté le bilan de la saison écoulée qui malgré divers travaux réalisés reste tout à fait correct mais l'inquiétude a été faite au niveau des manifestations prévu en 2021 (loto...).

**Le bureau a été réélu à l'unanimité :**

Président : Julien Colombeau, Vice-président : Roger Peyronnet, Secrétaire : Laurent Feydel, Secrétaire adjoint : Édouard George, Trésorier : Florent Dhennin, Trésorier adjoint : Roger Maligne

Pour la saison prochaine le prix des cartes est inchangé à 35 € plus 15 € pour l'entente des sangliers avec Saint-Pardoux-Corbier. Deux lâchers de gibier (100 faisans) sont programmés avec la participation de la Fédération de chasse de la Corrèze. Le nombre de bracelets accordé par la Fédération a été modifié, nous avons une augmentation de bracelets de chevreuils suite au comptage réalisé cette année (45 chevreuils et 2 cervidés). Les rendez-vous pour la chasse du gros gibier sont fixés à la Cabane de la Gandalonie, tous les samedis, dimanches et jours fériés à 8h30 à partir du 15 août. Des remerciements ont été fait aux chasseurs pour leur dévouement à la régulation des corvidés sur le territoire, la société de chasse tient à remercier aussi tous les propriétaires pour leur confiance et leur sympathie.



# FNACA FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE

## COMITÉ NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE - TUNISIE - MAROC

Président : M. PROSDOCIMI Maxime, Secrétaire : M. LACHEZE Maurice, Trésorier : M. VILLETIE Luc, Porte Drapeau : M. AUDRERIE François  
Assesseurs : Messieurs BOSSAVIE René - M. RENAUDIE Marcel - M. LAROCHE Maurice et M. COUSTY Jean. (À noter, le décès de M. BESSE Roger) et M. FAUCHER Jean : membre de fond social.

Le 21 Janvier 2020 : assemblée générale départementale à Sainte-Fortunade. 42 comités présents -20 absents et 5 absents excusés. À la demande du président M. DEFAYE Michel, 160 portes-drapeaux ont été conviés à cette assemblée et remerciés de leur présence. Il fait part du changement de président de 3 Clubs de la Corrèze, y compris à Lubersac. Il y a 7000 nouveaux anciens combattants en France, Ceux qui étaient présents en Algérie entre le 2 Juillet 1962 et le 1<sup>er</sup> Juillet 1964 dont 260 cartes supplémentaires pour la Corrèze. Le comité départemental a été réélu et renouvelé pour la durée de 4 ans. Pour ce qui est de nos activités, très réduites par la présence de la Covid 19.

- Le 8 Mai 1945 avec la victoire des alliés qui marque la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. Cette cérémonie s'est déroulée en nombre très restreint (10).

- Le 14 Juillet 2020, un hommage pour la fête Nationale

- Le 11 Août 2020, un hommage aux morts pour la France de la guerre d'Indochine, de nombreux drapeaux étaient présents.

En raison de la Covid 19 nous n'avons pas pu honorer les autres dates.

*Le Président*



## ANAI CORRÈZE ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE

Mouvements de l'association pour 2020 :

En raison de la Covid 19, le drapeau n'a effectué que 13 sorties à ce jour dont celle du Pont Laveyras. L'association est venue en aide à deux familles en Indochine, une des deux demandes a aboutie, l'autre étant en instance. Nous comptons une nouvelle adhésion, un ancien d'Indochine de 94 ans, de Brive-la-Gaillarde. Le 11 août : 66<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine : 13 drapeaux dont 5 de la Dordogne et 1 de la Haute Vienne (St Yrieix la Perche)



Nos finances sont saines malgré la diminution des adhérents, le plus jeune adhérent a 82 ans.  
*Remerciements à la mairie pour son aide*

# ÉTAT CIVIL 2020

## NAISSANCES

**Pauline Mélanie LONGIS**

La Prade - 28 janvier 2020

**Léa DOUSSEAUD**

3034 avenue de Pompadour - 02 février 2020

**Ethan MORISCEAU LACHAIZE**

La Borie - 18 février 2020

**Azoïs Samuel Eloi CAZORLA**

7 rue de la Capude - 11 mars 2020

**Sheryline Leela SENN CLARA**

3 Allée des Chataigniers - 11 mars 2020

**Alexia Rose Camille LANGLADE**

11 rue de Touvent - 28 mars 2020

**Clara Térésa MOEDAS CABEÇA CROISILLE**

2 rue du Colombier - 12 juin 2020

**Zoé Marie Nathalie CHEVALIER**

40 rue Saint Jean - 27 juillet 2020

**Logan Eugène CONSEIL**

31 rue Saint Jean - 10 août 2020

**Matilde LIMPO BRAGA**

16 avenue de la Gare - 12 août 2020

**Marie MICHEL**

Bois Lagarde - 20 août 2020

**Agathe DEMONTOUX**

5 Allée de l'Etang - 10 septembre 2020

**Emma SÉJOURNÉ**

5 Place de l'Horloge - 15 septembre 2020

**Martin, Emile DHENNIN**

Puyseguy - 18 décembre 2020

**Lyam, Léandre PINTO**

733 Route de La Borie - 29 décembre 2020



## MARIAGES

**GEORGE Roland Edouard et BOUDY Sophie Marie-Pierre**

220 route de Pampelune - 11 janvier 2020

**PÉCHIÉRAS Jean-François et BONNEFOY Brigitte Marie-Louise**

10 Allée des Cerisiers - 29 février 2020

**COLOMBEAU Julien et ASTIER Marion Laurène**

Las Rochas - 25 juillet 2020

**LAGARDE Fabien Noël et BENOIT Marion Cécile**

16 Impasse de la Roche - 12 décembre 2020



# DÉCÈS

**LOFFICIAL Marie Antoinette Thérèse née FERRIERE**

Le Longchamp - 91 ans - 8 janvier 2020

**FERAND Marie-Louise Antoinette BETTOLO**

Les Prés de Chignac (Arnac-Pompadour) - 92 ans - 11 janvier 2020

**Odette LAGORCE née FADERMAT**

11 rue de la Guingauderie - 85 ans - 15 janvier 2020

**Annie NAMRI née AMSABRI**

9 rue du Bois Redon - 79 ans - 17 janvier 2020

**Renée Elise VERGNE née BOUILLAGUET**

Le Jardin de Bagatelle - 88 ans - 25 janvier 2020

**Yvonne MAZY née MAISONNIER**

Le Jardin de Bagatelle - 85 ans - 27 janvier 2020

**Jeannine Odette RIGOUT née LHORTOLARY**

6 rue Hugues de Lubersac - 88 ans - 30 janvier 2020

**Jean-Pierre COUTY**

Rue de la Capude - 69 ans - 5 février 2020

**Geneviève Marie BRUGERE née FARGE**

rue Saint Jean - 82 ans - 8 février 2020

**Huguette Françoise LACHENAUD née CANTY**

Le Jardin de Bagatelle - 87 ans - 14 mars 2020

**Jean René CONJEAUD**

Le Maslevy - 83 ans - 31 mars 2020

**Marie Jeanne AUDEBERT née BARRET**

11 rue de la Bousseleygie - 87 ans - 4 avril 2020

**Marcel LENOIR**

Le Moulin du Chatenet - 63 ans - 5 mai 2020

**Monique Germaine QUEYREL née DEVEIX**

21 Route de Saint Pardoux - 65 ans - 5 mai 2020

**Geneviève Marie Chantal PINET née FAYOLLE**

11 rue Saint Jean - 76 ans - 10 mai 2020

**Albert ROUFFIGNAC**

Le Jardin de Bagatelle - 89 ans - 13 mai 2020

**Marie Léon Roger Emile MAZALEYRAT**

Le Jardin de Bagatelle - 90 ans - 14 mai 2020

**Jean Pierre COUSTY**

Place du Champ de Foire - 80 ans - 27 mai 2020

**Marie-Louise FAURIE née MALIGNE**

Le Jardin de Bagatelle - 99 ans - 3 juin 2020

**Angèle Marie Victorine TROCHON née SANGUIN**

Le Jardin de Bagatelle - 92 ans - 18 juin 2020

**Robert Jean MONTÉZIN**

8 route de la Prade - 91 ans - 19 juin 2020

**Germaine CHAMPEAUD née BERGER**

Le Jardin de Bagatelle - 100 ans - 22 juin 2020

**Léontine Suzanne ROUZIER née PIGNOLET**

23 avenue Hugues de Lubersac - 90 ans - 24 juin 2020

**Elisabeth Alice PERELLI**

25 rue de la Faucherie - 70 ans - 5 juillet 2020

**Marie Madeleine SERMADIERAS née AUDRERIE**

La Gandalonie - 94 ans - 6 juillet 2020

**Hélène CONJEAUD née TISSERONT**

Moulin de Montville - 99 ans - 8 juillet 2020

**Yvonne COURNARIE née DUMEYNIÉ**

Le Jardin de Bagatelle - 87 ans - 14 juillet 2020

**Yvonne Anna FRAYSSE née BARDON**

Le Jardin de Bagatelle - 86 ans - 18 juillet 2020

**Adeline AUFUVRE**

2 Impasse de Bagatelle - 39 ans - 31 juillet 2020

**Marie Thérèse LAVAUD née RENAUDIE**

Le Jardin de Bagatelle - 89 ans - 10 août 2020

**Aline Berthe MARGINIER née TERRASSE**

Le Jardin de Bagatelle - 92 ans - 26 août 2020

**Marie Louise Maria GUY née CHABASSIER**

Le Jardin de Bagatelle - 96 ans - 26 août 2020

**Jean-Pierre CHASSAGNE**

8 avenue du Château - 76 ans - 28 août 2020

**Antoinette Lucia GOLFIER née MARTINIS**

6 rue de la Bousseleygie - 91 ans - 30 août 2020

**Marcelle Anne Henriette MANEUF née AUZELLE**

8 Avenue du Château - 84 ans - 3 septembre 2020

**Bernard LACHAUDRU**

26 Allée des Sapins - 89 ans - 12 septembre 2020

**Madeleine Marie Marguerite Elisabeth BLANC née BUSSY**

35 avenue du Château - 95 ans - 18 septembre 2020

**René Jean CROUSILLAC**

Le Puy Merliand - 91 ans - 6 octobre 2020

**Armand Paul Marie Joseph FRAITURE**

Puyseguy - 90 ans - 9 octobre 2020

**Jean Marie CONJEAUD**

Le Jardin de Bagatelle - 88 ans - 3 novembre 2020

**Marie Hélène HABRIAS née TENÈZE**

Le Jardin de Bagatelle - 91 ans - 9 novembre 2020

**Jean-Yves Eugène Georges Marie SOREL**

Quartier Renard - 76 ans - 9 novembre 2020

**Jean-Pierre REYROLE**

586 Route de Pauliac - 72 ans - 10 novembre 2020

**Christian Gérard GROS**

110 Impasse de Cheyreaux - 68 ans - 12 novembre 2020

**Jean-Claude GÉRODOLLE**

5 avenue du Château - 84 ans - 13 novembre 2020

**Germaine Marcelle DECAIE née DUFOR**

1 Rue Chêne des Bergères - 98 ans - 21 novembre 2020

**William André Paul MAILLOU**

2 Rue de la Croix du Geai - 47 ans - 27 novembre 2020

**Jean Léon BURG**

16 Avenue du 8 Mai 1945 - 76 ans - 29 novembre 2020

**Simone Huguette LACHENAUD née GÉRAUDIE**

La Valeyrie - 90 ans - 29 novembre 2020

**André PUYAUBERT**

Frégedonne - 87 ans - 13 décembre 2020

*État civil arrêté à la date du 31 décembre 2020.*



# PERMANENCES

## MISSION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE BRIVE-LA-GAILLARDE :

Sur rendez-vous au **05 55 17 73 00**, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois



## MAISON DE L'HABITAT : OPAH

Sur rendez-vous au **05 55 74 08 08**, les mardis de 9 h à 12 h :

Mardi 2 mars  
Mardi 30 mars  
Mardi 27 avril  
Mardi 25 mai  
Mardi 22 juin  
Mardi 7 septembre  
Mardi 5 octobre  
Mardi 2 novembre



## CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Sur rendez-vous au **05 55 73 50 14**  
ou par mail : [robert.portal@conciliateurdejustice.fr](mailto:robert.portal@conciliateurdejustice.fr)  
un vendredi du mois, de 9h à 12h :

19 mars  
23 avril  
21 mai  
18 juin



## INFO DROITS :

Sur rendez-vous au **05 56 45 25 21**,

le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi du mois - de 14 h à 17 h

Lundi 08 et 22 mars  
Lundi 12 et 26 avril  
Lundi 10 mai  
Lundi 14 et 28 juin  
Lundi 12 et 26 juillet  
Lundi 23 août  
Lundi 13 et 27 septembre  
Lundi 11 et 25 octobre  
Lundi 08 et 22 novembre  
Lundi 13 décembre

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :

Chaque premier mercredi du mois d'une semaine complète, la mairie est équipée du dispositif de recueil mobile nécessaire pour établir les cartes d'identité.

Une employée du service administratif vous accompagne pour réaliser votre dossier de demande.

La prise de rendez-vous est obligatoire.

Prochaines dates - MERCREDI :

3 mars  
14 avril  
5 mai  
9 juin  
7 juillet  
4 août  
8 septembre  
6 octobre  
3 novembre  
8 décembre.



## ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Sur rendez-vous au **05 19 07 83 70**, le mardi matin

## DÉCHETS COVID

**Négligemment abandonnés** sur les trottoirs, routes, chemins, forêts... mais également **dans les bacs de tri sélectif**, les masques, gants ou lingettes usagés sont devenus sources de pollution. Masques, gants et lingettes se dégradent très lentement dans la nature. Ils peuvent même donner lieu à la libération de microparticules qui se dispersent très facilement et sur de grandes distances, au gré des pluies et des vents. À terme, outre la pollution visuelle qu'ils représentent, **ces déchets exposent les agents de collecte et du centre de tri aux dangers sanitaires. Des gestes simples à respecter !**

Nous invitons tous les citoyens à relayer le plus largement possible les consignes, les gestes simples à adopter pour s'en débarrasser de façon sécurisée. **Une seule règle à appliquer : masques, mouchoirs, lingettes et gants sont à jeter dans un sac fermé puis dans la poubelle des ordures ménagères afin d'être incinérés.**



# PHARMACIES DE GARDE DU VENDREDI AU VENDREDI 12H00

## JANVIER

Du 31/12 au 8 janvier : pharmacie Barbe (Uzerche)  
Du 8 au 15 : pharmacie de Pompadour (Pompadour)  
Du 15 au 22 : pharmacie Poujol (Masseret)  
**du 22 au 29 : pharmacie Soullier (Lubersac)**  
du 29 au 05/02 : pharmacie Besse (Uzerche)

## FÉVRIER

**Du 05/02 au 12 : pharmacie Marco (Lubersac)**  
Du 12 au 19 : pharmacie Texier (Vigeois)  
Du 19 au 26 : pharmacie Barbe (Uzerche)  
Du 26 au 05/03 : pharmacie de Pompadour (Pompadour)

## MARS

Du 5 au 12 : pharmacie Poujol (Masseret)  
Du 12 au 19 : pharmacie Besse (Uzerche)  
**Du 19 au 26 : pharmacie Soullier (Lubersac)**  
Du 26 au 02/04 : pharmacie de Pompadour

## AVRIL

Du 02/04 au 09 : pharmacie Barbe (Uzerche)  
**Du 09 au 16 : pharmacie Marco (Lubersac)**  
Du 16 au 23 : pharmacie Texier (Vigeois)  
Du 23 au 30 : pharmacie Poujol (Masseret)

## MAI

Du 30/04 au 07 : pharmacie de Pompadour (Pompadour)  
**Du 07 au 14 : pharmacie Soullier (Lubersac)**  
Du 14 au 21 : pharmacie Texier (Vigeois)  
Du 21 au 28 : pharmacie Besse (Uzerche)  
**Du 28 au 04/06 : pharmacie Marco (Lubersac)**

## JUIN

Du 04 au 11 : pharmacie Barbe (Uzerche)  
Du 11 au 18 : pharmacie Poujol (Masseret)  
Du 18 au 25 : pharmacie de Pompadour (Pompadour)  
Du 25 au 02/07 : pharmacie Besse (Uzerche)

## Pharmacies de garde

Pharmacie Barbe (à Uzerche) : 05.55.73.14.48  
Pharmacie de Pompadour : 05.55.73.34.86  
Pharmacie Pujol (à Masseret) : 05.55.73.40.27  
Pharmacie Soullier (à Lubersac) : 05.55.73.50.07  
Pharmacie Marco (à Lubersac) : 05.55.73.55.45  
Pharmacie Texier (à Vigeois) : 05.55.98.91.75  
Pharmacie Besse (à Uzerche) : 05.55.73.15.57

## JUILLET

**Du 02 au 09 : pharmacie Soullier (Lubersac)**  
Du 09 au 16 : pharmacie Tixier (Vigeois)  
Du 16 au 23 : pharmacie Barbe (Uzerche)  
**Du 23 au 30 : pharmacie Marco (Lubersac)**

## AOUT

Du 30/07 au 06 : pharmacie Poujol (Masseret)  
Du 06 au 13 : pharmacie de Pompadour (Pompadour)  
Du 13 au 20 : pharmacie Besse (Uzerche)  
**Du 20 au 27 : pharmacie Soullier (Lubersac)**  
Du 27 au 03/09 : pharmacie Tixier (Vigeois)

## SEPTEMBRE

Du 03 au 10 : pharmacie Barbe (Uzerche)  
**Du 10 au 17 : pharmacie Marco (Lubersac)**  
Du vendredi 17 au 24 : pharmacie Poujol (Masseret)  
Du 24 au 1er : pharmacie de Pompadour (Pompadour)

## OCTOBRE

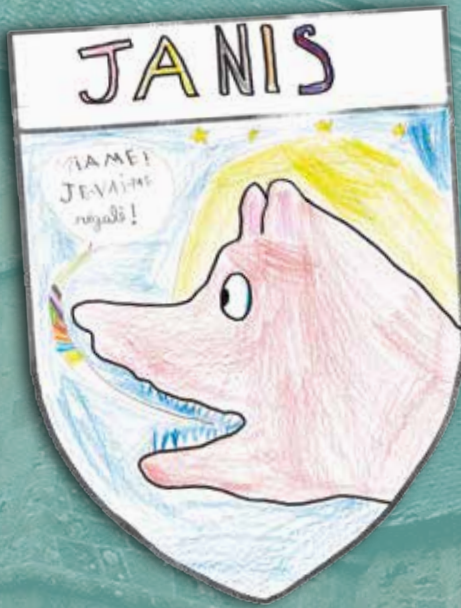
Du 1er au 08 : pharmacie Besse (Uzerche)  
**Du 08 au 15 : pharmacie Soullier (Lubersac)**  
Du 15 au 22 : pharmacie Tixier (Vigeois)  
Du 22 au 29 : pharmacie Barbe (Uzerche)  
**Du 29 au 05/11 : pharmacie Marco (Lubersac)**

## NOVEMBRE

Du 05 au 12 : pharmacie Poujol (Masseret)  
**Du 12 au 19 : pharmacie Soullier (Lubersac)**  
Du 19 au 26 : pharmacie Tixier (Vigeois)  
Du 26 au 03/12 : pharmacie de Pompadour (Pompadour)

## DÉCEMBRE

Du 03 au 10 : pharmacie Besse (Uzerche)  
**Du 10 au 17 : pharmacie Marco (Lubersac)**  
Du 17 au 24 : pharmacie Barbe (Uzerche)  
Du 24 au 31 : pharmacie Tixier (Vigeois)  
**Du 31 au 06/01 : pharmacie Soullier (Lubersac)**



Dessins des enfants du centre de loisirs de Lubersac.